



# L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 106 - Octobre-Novembre-Décembre 2020



## TÉLÉTRAVAIL SOLITAIRE OU SOLIDAIRE?

Racisme : un système à déconstruire ! S'interpeller en mouvement pour agir  
*Ici l'ombre, une naissance en confinement*



## Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien  
la formation notre spécialité.*

### CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire  
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles  
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25  
Courriel: [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

**COMITÉ DE RÉDACTION** : Mario BUCCI, Graziella FORTINO, Magali GILLARD, France HUART (coordination), Tiffany LESCEUX, Zoé MAUS, Anne-France MORDANT, Florence MOUSSIAUX, Nicole TINANT

**SECRÉTARIAT** : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : Mario BUCCI, Julien CHARLES, Gaëlle DENEZ, Samuel DESGUIN, Bénédicte DORTU, Graziella FORTINO, France HUART, Anne-France MORDANT, Françoise LAURENT, Tiffany LESCEUX, Manon PETIT, Jonathan RAYE, Nicole TINANT, Manon VAN THORRE

**PHOTOS**: Anne Collard, Isabelle Dekeuster, Marie-Hélène Toussaint  
IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ SANS CHLORE PAR DCL PRINTERS  
CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25  
Courriel : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

**ÉDITEUR RESPONSABLE** : Mario BUCCI, – Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)



© Anne Collard

### ÉDITORIAL

À la recherche de l'action collective ..... 3

### ANALYSE

#### TÉLÉTRAVAIL SOLITAIRE OU SOLIDAIRE?

Travailler chez soi *Aux confins* ..... 4  
Le confinement comme révélateur des enjeux syndicaux  
en matière de télétravail ..... 8

### MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Racisme : un système à déconstruire !  
S'interpeller en mouvement pour agir ..... 11  
*Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils restent ici !* ..... 15  
Expressions citoyennes créatives essentielles ..... 15  
Une soirée-débat contre le fascisme ..... 16  
Cartes de vœux solidaires ..... 17  
Opération 11.11.11 ..... 18

### EN RÉGIONS

*Ici l'ombre*, une naissance en confinement ..... 18  
La Sécurité sociale, renforçons-la: un cycle de webinaires .... 21  
Les Apéroroulottes du Brabant wallon ..... 21

### MÉMOIRE EN RÉSUMÉ

..... 21

### EN BREF

100 ans de professionnalisation du travail social ..... 22  
Migrant.e et victime de violences conjugales,  
une question de droits ..... 23

### AGENDA

..... 23

## FICHE PÉDAGOGIQUE

La recherche action participative pour construire  
le « pouvoir populaire »

Mario BUCCI (Directeur du CIEP-ISCO communautaire) ◆

# À la recherche de l'action collective...

L'action collective est au centre des préoccupations de l'éducation populaire. La capacité d'auto-organisation et de mobilisation pour la transformation sociale est un indicateur crucial du niveau de conscience et de force des classes populaires et des autres groupes opprimés par une forme de domination. Ce que l'on observe au fil de l'histoire est le changement des sujets qui s'engagent dans l'action collective, ainsi que la diversification des formes de l'action. De nos jours, on constate que les signes de l'action collective ne sont pas toujours positifs, comme dans le cas des mobilisations et des actions à caractère raciste (et même ouvertement fasciste) observés aux États-Unis en réponse au mouvement Black Lives Matter, et de certaines actions qui s'opposent aux mesures de lutte contre la diffusion du Coronavirus. Mais, l'action collective reste le seul espoir pour se libérer des systèmes de domination.

La compréhension des mécanismes et des dispositifs qui créent et entretiennent ces systèmes de domination constitue un élément crucial, tant pour les dominé.e.s que pour leurs allié.e.s ; cette compréhension ne se limitant pas à des théories abstraites, il est indispensable qu'elle soit incarnée dans l'expérience directement vécue par les personnes susceptibles de s'engager dans un collectif. En outre, la réflexion sur les moyens – capacités individuelles et collectives, l'organisation du collectif, les risques que l'on peut se permettre, etc. – est indispensable pour construire un collectif suffisamment fort pour assumer les combats choisis, mais aussi pour construire éventuellement des alliances entre organisations et luttes.

Le passage à l'action dépend donc du niveau de conscience des sujets collectifs, même si l'action elle-même peut se déclencher en réponse à un fait spécifique : un acte de violence policière à caractère raciste, un féminicide, des tentatives institutionnelles de limiter le droit et l'accès à l'avortement pour les femmes, les conditions extrêmes auxquelles le personnel soi-

gnant est soumis en temps de pandémie. L'élément déclencheur peut paraître épisodique, mais le développement du niveau de conscience nécessite du temps, notamment pour le passage de l'expérience de l'oppression vécue individuellement à la prise de conscience collective.

L'enquête sociale est une manière de soutenir le développement du niveau de conscience de sujets collectifs, en vue d'une transformation sociale. Le MOC, un des pionniers de ce type de pratique en Europe durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, s'est aujourd'hui réapproprié cette tradition, en la confrontant à d'autres expériences similaires développées dans des lieux

et avec des acteur.rice.s différent.e.s. Depuis quelques mois, le mouvement s'est lancé, avec ses publics et autour de l'expérience de la pandémie, dans un travail de terrain basé sur les vécus des personnes motivées à s'engager dans ce processus de construction d'une conscience collective et de formes d'organisation pour l'action. Une sorte de retour aux origines, qui reflète néanmoins la diversification des publics avec lesquels le MOC travaille.

Lorsqu'on parle d'« enquête », il ne s'agit pas d'envoyer des professionnel.le.s (académiques ou pas) extraire des informations des personnes concernées et produire des

analyses et cahiers de revendications, en s'éloignant progressivement des témoins. Il ne s'agit pas non plus d'envoyer des commissaires du mouvement pour présenter la ligne d'action officielle à laquelle les militant.e.s. doivent se rallier. Démarche d'éducation populaire, cette enquête a pour but de conscientiser, de produire des savoirs basés sur le questionnement et la recherche d'éléments d'explication et de sens au départ d'une situation problématique. Elle est menée par les personnes concernées, avec un appui externe des animateur.rice.s du CIEP.

À partir de ce numéro, l'enquête sociale fera partie, à petites doses, de *L'Esperluette*, tant au niveau de sa théorie que des expériences. ●





# TÉLÉTRAVAIL SOLITAIRE OU SOLIDAIRE?

Julien CHARLES (CESEP/UCLouvain) et Samuel DESGUIN (Université Saint-Louis, Bruxelles) ♦

## Travailler chez soi *Aux confins*

Il y a près de six mois, nous coordonnions une enquête portant sur le travail et la vie quotidienne à l'heure du (dé)confinement, dont les résultats ont été analysés par une trentaine de chercheur.euse.s issu.e.s des mondes associatif et académique<sup>1</sup>. Nous revenons ici sur les enseignements tirés de cette enquête *Aux confins*, en particulier en matière de travail à distance. Cet article s'attachera dans un premier temps à rappeler le contexte général du premier confinement entre mars et mai 2020, pour aborder ensuite les enjeux spécifiques au travail à domicile durant cette période et ouvrir vers des propositions pour un monde du travail dont on peine à imaginer qu'il sera un jour post-Covid.

### Contexte du travail à domicile

L'analyse des témoignages nous a permis de saisir les multiples facettes de l'expérience individuelle du confinement. Des expériences inédites et néanmoins banales : repli sur le quotidien et le domicile, nouvelles habitudes de consommation, liberté presque intimidante... Plus précisément, 87% des répondant.e.s ont changé leurs habitudes de consommation pendant le confinement, que ce soit par une consommation locale (31%), le recours aux commerces de proximité (10%) ou la réduction de la consommation non nécessaire (22%). Du côté des effets néfastes du confinement, la fatigue est l'une des (nouvelles) difficultés rencontrées pendant le confinement pour 41% des femmes qui ont répondu à l'enquête, contre 31% des hommes. Et pour cause : c'est plus généralement à elles qu'incombent les charges liées à l'entretien du foyer et à l'éducation des enfants (charge mentale). Dans le même sens, 30% des femmes ont connu des difficultés à combiner leur emploi et les charges familiales, contre 18% des hommes.

Dans le même temps, le confinement est allé de pair avec une dégradation des conditions d'emploi pour nombre de travailleur.euse.s : licenciements et non-renouvellement de contrats à durée déterminée pour certain.e.s salarié.e.s, disparition des client.e.s et rupture de contrats commerciaux pour de nombreux freelancers. 32% des répondant.e.s affirmaient avoir perdu une partie de leurs revenus, pour un montant moyen de 665 euros entre mi-mars et

mai, soit 266 euros par mois. Cette perte se concentre sur des groupes déjà précarisés : revenus plus bas, travailleur.euse.s précaires (intérim, freelance...) et jeunes.

En outre, le confinement a provoqué une réduction involontaire du temps de travail, qui a touché un quart des répondant.e.s, soit via le chômage temporaire total (8%) ou partiel (10%), les congés parentaux (1%) ou d'autres choses (7%). Ces modifications n'ont pas été homogènes à travers les secteurs d'activité. Ainsi, 72% des répondant.e.s actif.ve.s dans la maintenance et l'entretien ont connu du chômage temporaire, suivi par les travailleur.euse.s des services sociaux (59%), du commerce (44%) et de la communication (41%).

### L'expérience du travail à domicile pendant le confinement

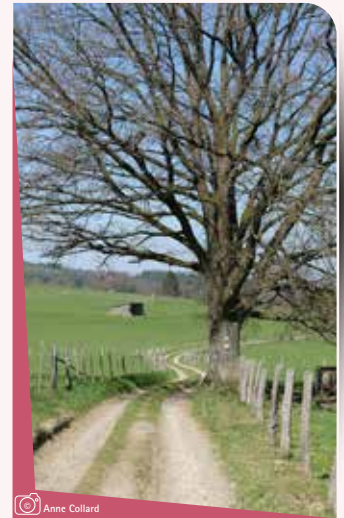
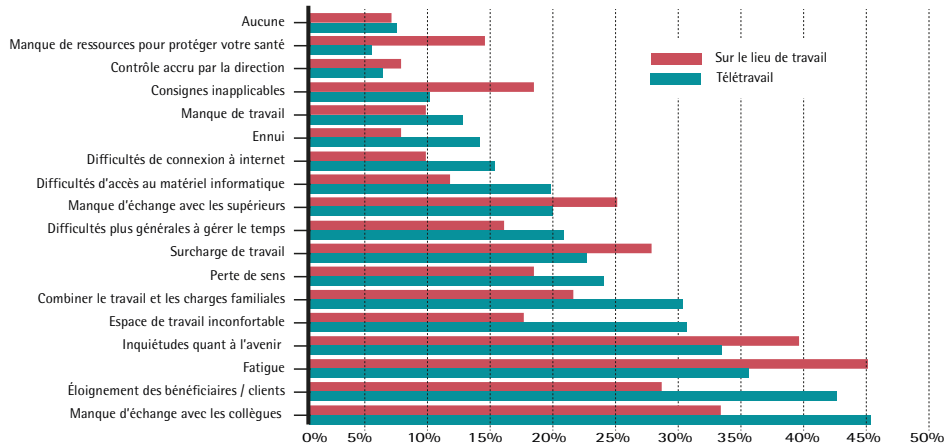
#### Qui a travaillé depuis son domicile ?

Le 23 mars 2020, un arrêté ministériel rendait le télétravail obligatoire dans toutes les entreprises non essentielles. Parmi les répondant.e.s qui travaillaient durant le confinement, la majeure partie (62%) ont télétravaillé et un quart (25%) ont continué à visiter leur lieu de travail. Ce dernier chiffre grimpe néanmoins à 46% pour les secteurs considérés comme essentiels par le gouvernement, contre 10% pour les secteurs non essentiels. La modification ou non du lieu de travail est donc très dépendante du secteur d'activité. Approximativement un.e travailleur.euse sur deux a continué à fréquenter son lieu de travail dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et du transport. La proportion est d'un tiers dans les services sociaux. Parallèlement, plus de 70% ont télétravaillé dans les secteurs de la banque, l'administration publique, la culture, l'enseignement, l'art et la communication.

#### Difficultés du travail à domicile

Parallèlement aux modifications de ces conditions d'emploi, le confinement a été l'occasion d'une transformation des conditions de travail pour 72% des répondant.e.s, et même d'une évolution du contenu du travail pour 64% d'entre eux. Dans ce contexte, 93% des répondant.e.s affirment faire face à de nouvelles diffi-

Figure 1 – nouvelles difficultés vécues au travail, selon le lieu de travail pendant le confinement



© Anne Collard

cultés. Comme en témoigne le graphique ci-dessus, pour les personnes en télétravail, c'est le manque de contacts sociaux qui apparaît particulièrement problématique (d'abord avec les collègues, ensuite avec les client.e.s et usager.ère.s). Pour ceux et celles qui ont continué de prestre sur leur lieu de travail habituel (25%), la fatigue et les inquiétudes pour l'avenir prédominent.

### Avantages du travail à domicile

L'expérience du travail confiné est néanmoins ambivalente car 89% des répondant.e.s ont perçu au moins un avantage à l'exercice de leur activité professionnelle durant cette période. Les télétravailleur.euse.s notent le plus d'avantages, notamment en termes de diminution des déplacements, de flexibilité des horaires et de combinaison de l'activité avec les obligations familiales. *A contrario*, ceux et celles qui sont resté.e.s au travail sont plus nombreux.euses à déclarer ne constater aucune amélioration de leur expérience de travail durant le confinement (6% contre 19%).

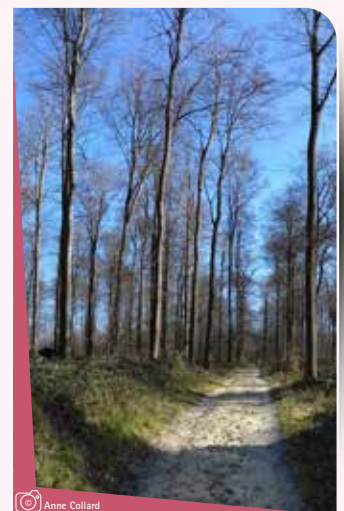
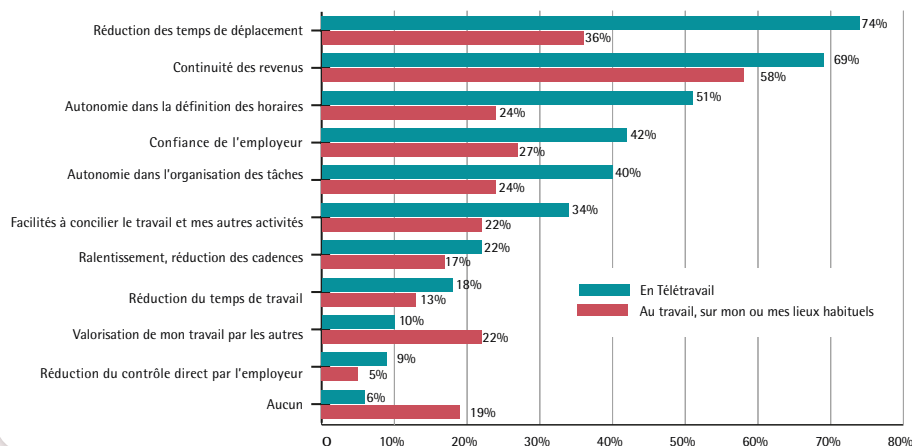
Le seul avantage dont les télétravailleur.euse.s ont moins joui que les autres, est la valorisation de leur travail par les client.e.s et usager.ère.s. Le recours aux termes de « *travail utile, crucial*

et essentiel » dans les textes de loi et la presse a certainement contribué à favoriser la reconnaissance publique du travail de nombreuses personnes souvent invisibilisées.

### Dangers du télétravail, entre autonomie et exploitation

Le droit social a joué un rôle-clé pour aider les travailleur.euse.s à traverser cette crise : chômage pour force majeure pour les salarié.e.s, droit passerelle pour les indépendant.e.s et congé parental corona ne sont que quelques-uns des multiples dispositifs qui ont été adaptés et appliqués dans ce contexte. Cependant, le télétravail est un terrain sur lequel le droit du travail s'est moins aventuré, puisqu'il est bâti sur une distinction entre le temps et le lieu du travail versus le temps libre dans l'espace domestique. Déjà caduque avant le confinement, cette distinction s'avère impuissante à régler les enjeux du travail à domicile pendant la crise de la Covid. Le droit du travail protège peu face aux nouvelles formes d'exploitation, voire d'auto-exploitation, qui mettent au défi les stratégies classiques d'organisation collective des travailleur.euse.s.

Figure 2 – avantages perçus dans l'exercice d'activités professionnelles durant le confinement



© Anne Collard

Télétravail,  
jour 1 (Nadège)

- 7h30** – Mmh, 45 minutes de dodo de gagnées !
- 8h05** – Emma mon cœur, retire ton pyjama, ton cours commence dans 5 minutes. Je vais conduire ta sœur à l'école.
- 8h46** – Comment ça ton Teams de l'école ne fonctionne pas ? Laisse-moi chipoter !
- 9h08** – Bon, je t'ai branchée sur le mien, ça a l'air de fonctionner. Je vais reprogrammer la réunion avec mon collègue sur Zoom.
- 9h12** – Allo, Sam ? Ah, Zoom déconne chez toi... OK, on essaie Skype, je l'installe.
- 9h39** – Allo, Sam ? L'install. est finie. J'ai ouvert ton invit. mais j'ai l'image et pas le son.
- 10h04** – Oui, Sam, tant pis, on continue par téléphone. [...] Non, pour ce dossier, impossible, il est resté au bureau. Pour l'autre, je l'ai mais uniquement en version papier. Je n'ai pas le programme requis sur mon pc. [...] Non, je n'ai pas de scan. [...] Que j'en fasse des photos ? Mais il y a plus de 300 pages ! [...] Ok, ok, si tu insistes...
- 11h00** – Quoi, tu as déjà faim ? Mais fallait déjeuner, ma fille ! Et tes cours sont terminés ? [...] Oui, je reconnais que gym et techno par Teams, ça le fait pas à distance... C'est pas une raison pour garder ton pyjama !
- 11h19** – Allo ? Ah, bonjour Boss. [...] Oui, je me doutais qu'on annulerait le festival. [...] Que je prévienne les neuf animateurs vacataires qu'ils perdent leur contrat ? [...] Le truc qu'on entend bipier derrière moi ? Euh, c'est mon lave-linge qui a terminé son cycle...
- 11h45** – Allo Joëlle ? J'ai une mauvaise nouvelle par rapport au festival. J'aurais préféré te le dire en prenant un café ensemble mais...
- 12h03** – Allez Joëlle, ne pleure pas, je sais que... Attends, tu permets une minute ? Emma, baisse le son, j'entends plus rien au téléphone !
- 12h32** – Courage, plus que 8 animateurs à appeler...
- 12h54** – Comment t'as encore faim ? Quand tu te seras changée, il reste des pâtes au frigo !
- 13h23** – Je commence à avoir la dalle. Allez, j'en profite pour remettre une machine, faire la vaisselle et passer un coup d'aspi.
- 14h45** – Waw, c'est déjà l'heure d'aller chercher Zoé ! Mais pourquoi les journées d'école sont si courtes ?
- 15h22** – Mais tu sais quand même où sont rangées les céréales ? Comment ça t'es trop petite pour les attraper ?
- 15h47** – Bon, plus que quatre coups de fil à passer... Comment ça, forfait épuisé ?! :-)
- 16h12** – Hey, c'est fini de vous disputer !! Et puis, Emma, je sais qu'on est plus proches du coucher que du lever mais, pour la dernière fois, va enlever ce pyjama !!!
- 17h01** – Bonjour, mon chéri. [...] Non, je ne sais pas ce qu'on mange!

Aussi, nous nous sommes interrogés sur la façon dont les conditions de travail étaient définies avant le confinement et sur la manière dont elles ont été modifiées pendant le confinement. Il apparaît que si les injonctions faites par un.e supérieur.e hiérarchique concernaient près de 40% des répondant.e.s avant le confinement, elles n'en concernaient plus que 30% pendant le confinement. On assiste, en parallèle, à une augmentation significative de l'emprise de l'équipe de travail sur la définition de ces conditions de travail : de 13% des répondant.e.s à 27%. Cette transformation, qui peut être lue comme une augmentation de l'autonomie collective des équipes, doit être mise en regard d'une individualisation plus inquiétante : face aux nouvelles difficultés suscitées par le travail à domicile, plus de la moitié des travailleur.euse.s interrogé.e.s ont pris eux.elles-mêmes des mesures et seulement 13% mentionnent l'influence des représentant.e.s syn-

dicaux.ales dans la mise en œuvre de ces mesures. Les variations entre secteurs sont ici aussi importantes. Ainsi, les modifications des conditions négociées avec l'employeur et mises en place par la hiérarchie sont plus pratiquées dans les secteurs du commerce (52%), de l'agriculture (44%), des services sociaux (42%) et des administrations publiques (35%). On y retrouve également plus de référence à la représentation syndicale que dans d'autres secteurs. Les changements sont discutés dans les équipes et mis en place principalement par les travailleur.euse.s eux.elles-mêmes dans le secteur de la culture (37%) et de la santé (36%).

Cette différence nous conduit à interroger le caractère plus ou moins démocratique des décisions portées tant par la représentation syndicale que par les équipes relativement autonomes, et interroger plus fondamentalement nos attentes à l'égard du travail.



## Du travail post-Covid au travail pré-climat

Près de 90% des répondant.e.s considèrent leur travail comme utile, crucial ou essentiel, alors que seul.e.s 44% exercent leurs activités professionnelles dans les secteurs listés comme tels par les arrêtés royaux<sup>2</sup>. Les organisations syndicales devraient se ré-appropriier de toute urgence cette problématique pour assurer une transition non seulement écologique mais également sociale et démocratique. Car si l'on considère cette crise de la Covid-19 comme une « répétition » en vue des crises écologiques en cours et à venir, alors émerge la question – cruciale – de savoir qui définira à l'avenir le caractère utile de certaines activités et nuisible d'autres. Notre enquête montre en effet que le point de vue des travailleur.euse.s sur ces enjeux est différent de celui des gouvernements. C'est pourquoi nous considérons que le déconfinement du travail ne devrait donc pas être pensé à l'aune de l'ère post-Covid (dont il est dorénavant légitime de douter de la survenue) mais plutôt à l'aune de l'ère des catastrophes climatiques et sociales, en cours et à venir. Et, en la matière, notre enquête nous donne espoir.

Le confinement nous a donné à voir, individuellement, que des décisions collectives pouvaient transformer, rapidement et radicalement, nos modes de vie. Parmi les six propositions discutées lors de l'émission-colloque du *PremierMAI2020 Faites le travail*<sup>3</sup>, cinq d'entre elles sont soutenues par au moins 90% des répondant.e.s : garantir un emploi digne pour tous et toutes apparaît comme la priorité numéro un. Suivent les ambitions de faire basculer nos sociétés dans la reconversion écologique, de mieux reconnaître les emplois les plus utiles socialement, de créer un fonds d'investissement durable et de démocratiser les entreprises. La réduction radicale du temps de travail est pour sa part soutenue par 73% des répondant.e.s.

### Témoignage

#### Entre confort et inconfort du travail à la maison, ou comment le télétravail révèle les problèmes d'organisation et de management public (A.)

*La semaine dernière, on nous annonce une remise au télétravail qui concerne essentiellement le personnel administratif et non les animateur.rice.s. Pourtant, certain.e.s animateur.rice.s, dont moi-même, avons droit au télétravail. Sous quels critères ? Aucun, peut-être le sentiment très subjectif que je suis à même d'être autonome.*

*Aucune directive sur la teneur du travail à fournir.*

*Si nous sommes engagé.e.s dans des projets d'animation, ceux-ci vont au fur et à mesure annulés. Mettant ainsi de côté le travail à fournir en termes de préparation.*

*À nous d'inventer, à nous de proposer. J'organise mes fiches techniques, je planche sur l'un ou l'autre projet sans savoir si celui-ci verra un jour sa concrétisation.*

*Pour peu qu'on manque d'autonomie, d'idées, les journées peuvent être improductives.*

*Mais au-delà de cela, c'est aussi un moment pour s'inventer, pour créer. J'aime l'idée d'être chez moi, dans mon environnement, de pouvoir faire ma pause dans mon jardin, d'organiser mon temps hors du contrôle professionnel et je dois dire que, ne bénéficiant pas d'outils de travail TLT, c'est assez confortable.*



Abderrahmane Guermi

En analysant plus en détail l'engouement pour ces propositions, il apparaît que c'est l'expérimentation des propositions qui donne envie de les généraliser. C'est l'expérience de la réduction du temps de travail qui donne envie de réduire son temps de travail. C'est l'expérience de l'autonomie collective des équipes qui donne soif de démocratie. Ce sont les marques de reconnaissance par autrui à l'égard du sens de son travail qui portent à soutenir l'idée de garantir un emploi qui permette de prendre soin des autres et de la planète. Autrement dit, il n'y a pas lieu d'attendre un monde d'après pour faire progresser les principes de solidarité élargie, d'égalité réelle et de prospérité partagée. Les 3.000 chercheur.euse.s qui signaient en mai 2020 la tribune<sup>4</sup> qui a ensuite donné lieu à la publication du *Manifeste travail*<sup>5</sup> ne disaient pas autre chose lorsqu'ils et elles soulignaient l'urgente nécessité de démarchandiser, dépolluer et démocratiser le travail. Il nous reste à identifier et rassembler les acteurs collectifs capable d'opérer ce basculement à large échelle.

1. Le rapport complet de la recherche est disponible en ligne : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cridis/actualites/aux-confins-travail-et-foyer-a-l-heure-du-de-confinement-par-julien-charles-et-samuel-desguin.html>
2. Les secteurs pour lesquels l'écart est le plus important sont donc la culture (93% pensent que c'est essentiel, contre 12% par le gouvernement) et l'art (95% contre 17%). À l'inverse, les secteurs pour lesquels l'écart est moins important sont l'agriculture (90% contre 80%), la santé (96% contre 80%) ou le transport/logistique (89% contre 78%).
3. Organisée par le CESEP, le TED-Cridis-UCLouvain et la Fédération des Services Sociaux, en partenariat avec de nombreuses associations, les interventions et les propositions de l'émission-Colloque « Faites le 1<sup>er</sup> mai » peuvent encore être écoutées en ligne : <https://pour.press/premier-mai-2020-faites-le-travail/>
4. <https://democratizingwork.org/>
5. Isabelle FERRERAS, Julie BATTILANA et Dominique MÉDA, *Le manifeste travail. Démocratiser, démarchandiser, dépolluer*, Paris, Le Seuil, 2020.



Manon VAN THORRE (Collaboratrice au Service entreprise de la CSC) et Gaëlle DEMEZ (Responsable des Femmes CSC) ◆

# Le confinement comme révélateur des enjeux syndicaux en matière de télétravail

Les périodes de confinement vécues en 2020 resteront dans les mémoires. Jamais nos habitudes n'avaient été à ce point chamboulées, y compris au niveau professionnel. Durant la crise, le télétravail, même s'il ne concerne pas tout le monde, est devenu la norme pour de nombreux. Les travailleuses ; il a permis d'assurer la pérennité du fonctionnement de beaucoup d'entreprises, organisations et administrations durant le confinement et de surmonter les réticences et préjugés à propos du travail à distance.

Cette forme d'organisation du travail a des conséquences multiples en termes de gestion du temps, d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, de frais professionnels et de mobilité notamment. Le télétravail pourrait bien se systématiser au-delà de ces périodes de crise. Selon une étude menée par le BDO auprès de télétravailleuses, neuf employées sur dix veulent continuer à télétravailler entre un à trois jours par semaine, après l'assouplissement des mesures contre le coronavirus<sup>1</sup>.

Toutefois, de nombreuses entreprises ne disposent toujours pas de politique de télétravail. Il faut se pencher sur la manière dont on peut prévoir cette possibilité dans chaque entreprise... en passant systématiquement par la concertation sociale.

## Législation entourant le télétravail

Le télétravail structurel est défini par la CCT n°85 (pour le secteur privé) comme étant du « *télétravail effectué sur une base régulière de manière non occasionnelle* ». L'introduction du télétravail structurel implique qu'une convention soit rédigée par écrit pour chaque télétravailleuse. Un avenant au contrat de travail doit également être établi, mentionnant notamment la fréquence et le lieu où s'effectue le télétravail, les périodes pendant lesquelles la télétravailleuse doit être joignable et les modalités de prise en charge par l'employeuse des frais et des coûts liés au télétravail. Les horaires de travail pratiqués ne doivent par contre pas y figurer. La CCT mentionne de plus une série de composantes liées au télétravail que l'employeuse doit respecter ou mettre en œuvre, allant des équipements nécessaires à la santé et la sécurité au travail et aux droits syndicaux. Par contre, il n'est pas obligatoire d'établir une CCT d'entreprise ou de modifier le règlement de travail.

Le télétravail occasionnel, prévu par la loi sur le travail faisable et maniable du 5 mars 2017, est plus informel : pour des raisons qui lui sont propres, une travailleuse qui souhaite télétravailler de manière ponctuelle peut en faire la demande à son employeuse, qui peut l'accepter ou la refuser. Il ne s'agit donc pas d'un droit de télétravailler, mais bien d'un droit de demander à effectuer du télétravail. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation, l'employeuse et les représentant.e.s des travailleuses

peuvent, via une convention collective de travail ou le règlement de travail, fixer un cadre dans lequel le télétravail occasionnel peut être demandé.

Les syndicats souhaitent revoir la législation actuelle sur le télétravail pour aboutir à un meilleur cadre réglementaire. Le Conseil National du Travail a dernièrement été saisi d'une demande d'avis sur le télétravail et le droit à la déconnexion. D'ici quelques mois, il est donc possible que le cadre législatif soit appelé à évoluer.

## Le télétravail à l'ère du confinement

En principe, le télétravail, structurel comme occasionnel, n'est ni un droit ni une obligation, mais dépend du caractère volontaire tant de la travailleuse que de l'employeuse. Lors des périodes de confinement, les circonstances sont différentes. L'exception devient la règle et le télétravail est appliqué partout où cela est possible. Il faut voir, au cas par cas, quelles fonctions peuvent s'effectuer à domicile et lesquelles ne le permettent pas et doivent continuer à être effectuées dans l'entreprise, moyennant le respect des recommandations en matière de santé et sécurité et l'application de mesures, telles que la distanciation physique. Avec ce second confinement, il est nécessaire de faire le point sur cette nouvelle manière de travailler à laquelle tant de travailleuses ont dû s'habituer dans l'urgence dès mars dernier... et se remettent à présent (pour celles qui ont repris le travail en présentiel dans l'intervalle).

## Prévoir l'« après » et établir un cadre pour le télétravail dans toutes les entreprises

Établir une politique d'entreprise en matière de télétravail via une CCT d'entreprise ou intégrer cette possibilité dans le règlement de travail évite que le télétravail soit accepté « à la tête du client ». Dans ces accords collectifs, on peut prévoir la possibilité pour toutes les travailleuses dont la fonction ou certaines missions entrent en ligne de compte, d'adhérer à des régimes de télétravail.

Un accord collectif permet aussi de trancher la possibilité de faire des heures supplémentaires, et d'établir la manière dont les heures de travail sont enregistrées. C'est important pour que, après leur journée de travail, les travailleuses ne soient plus contactées par leur employeuse et que leur vie privée ne soit pas impactée.

## Enquête de la CSC auprès de télétravailleuses

La CSC a réalisé une enquête auprès de ses affiliées afin de tirer quelques enseignements de ce recours massif au télétravail. Sur base de ces témoignages, les lacunes de la législation actuelle





ont pu être constatées et de nouvelles revendications en vue de l'améliorer ont été établies.

Environ 27% des répondant.e.s ont ainsi estimé que le télétravail n'était pas possible pour eux.elles avant la crise. Or, il.elle.s ont télétravaillé pendant cette période; ce qui montre bien que le télétravail est effectivement faisable pour eux.elles, malgré les réticences que leur employeur.euse avait pu avoir.

À la question « *Quelles adaptations seraient nécessaires pour continuer à télétravailler régulièrement ?* », les réponses les plus courantes étaient « *l'intervention dans les frais de chauffage, électricité, frais d'impression, ainsi que la fourniture d'un siège ergonomique* » ou le souhait « *que le télétravail soit un réel droit régi par une convention, et pas résulter d'une demande individuelle* ». Dans le même ordre d'idée, certain.e.s répondant.e.s demandaient que les conditions de télétravail soient mises par écrit. D'autres évoquaient le fait de faire davantage confiance aux travailleur.euse.s et de les contrôler de manière moins systématique, ou encore exigeaient que l'on définisse plus clairement les tâches, les modalités d'évaluation du travail, ainsi que l'horaire et le temps de travail. Enfin, une demande portait sur le nombre de jours de télétravail à effectuer dans l'entreprise, mais aussi sur la nécessité d'une présence régulière sur le lieu de travail.

Les Femmes CSC ont également recueilli énormément de témoignages sur le télétravail en période de confinement. Le constat majoritaire est que télétravailler avec ses enfants, comme cela a été le cas lors du premier confinement, est nuisible à la santé physique et mentale des travailleur.euse.s, et en particulier du parent à la tête de familles monoparentales (80% de femmes). Les cas de burn-out parental ont augmenté de manière fulgurante. Les travailleur.euse.s se sont mis une pression inouïe pour tout mener de front : garder leur « rentabilité » au travail (notamment dans les entreprises où les systèmes d'évaluation mettent une pression forte sur les travailleur.euse.s), tout en assumant les tâches domestiques qui ont augmenté pendant le confinement (puisque tout le monde restait à la maison 24h/24) et les devoirs des enfants, le tout en gérant parfois la maladie d'un proche et le stress continu provoqué par ces périodes de confinement. Si ces dernières peuvent donc nous apprendre certaines choses sur le télétravail, notamment le fait que celui-ci est faisable pour des fonctions pour lesquelles il n'était pas organisé auparavant, il ne

faudrait pas évaluer cette organisation du travail en fonction des périodes de confinement dont les modalités sont, par nature (on l'espère), exceptionnelles.

### Le télétravail : à traiter avec un regard genré (gendermainstreaming)

Les dangers du télétravail pour l'autonomie économique et financière des femmes sont présents sous au moins quatre formes. Premièrement, plus isolées, les travailleuses pourraient encore moins facilement construire le réseau social qui permet d'évoluer dans l'entreprise et qui est, déjà, un élément constructeur du plafond de verre. Les femmes risquent donc d'être encore plus invisibilisées qu'elles ne le sont actuellement. Par ailleurs, une étude de *Vie Féminine* de 2018<sup>2</sup> a montré à quel point l'espace public exclut les femmes et est violent envers elles. Le télétravail pourrait renforcer ce constat comme le premier confinement l'a montré : l'espace public, déserté, est devenu encore plus dangereux pour les femmes. Troisièmement, un avantage pointé du télétravail est de permettre de « mieux combiner » les tâches domestiques et familiales avec leur travail. Si le gain en temps de déplacement est indéniable, cela ne doit pas faire encore plus peser les tâches domestiques et familiales sur les femmes. Comme l'a bien montré l'étude de Sile O'Dorchai et Rebecca Cardelli en 2017, le déséquilibre de répartition des tâches domestiques et familiales est très grand entre femmes et hommes et ne s'améliore pas depuis 14 ans<sup>3</sup>. L'expérience du premier confinement a mis en évidence

#### Témoignage

*C'est bien le télétravail pour l'employé.e car il.elle a le droit de travailler depuis n'importe où ! ... À quelques exceptions près.... (M.)*

*Lorsque la direction a communiqué l'obligation pour mon équipe de transférer toutes ses activités en télétravail, je me suis réjouie: non parce que j'aime m'isoler de mes collègues, perdre la dynamique du groupe ou passer tout mon temps devant un écran avec le risque d'allonger mes heures de travail, ou encore utiliser mon infrastructure privée à mes frais, bref, pour tous les inconvénients que nous connaissons du télétravail. Non, je me suis réjouie parce que je pensais pouvoir profiter de l'un de ses principaux avantages : celui de pouvoir déterminer son lieu de travail. Après tout, il suffit d'avoir une bonne connexion. Je vis seule en Belgique dans un petit appartement et je pensais rejoindre ma famille en Italie et travailler à partir de là, avec la sérénité d'être proche de mes parents âgés en cas de besoin et de ne pas revivre la situation angoissante du printemps où la fermeture des frontières avait rendu les voyages impossibles.*

*Malheureusement, je n'avais pas considéré l'administration et un cadre juridique qui n'a pas été adapté aux conditions extraordinaires actuelles : engagée sous contrat ACS, je suis obligée de rester sur le territoire belge.*

*La peur de l'isolement étant plus forte, j'ai décidé d'interrompre mon travail pour pouvoir partir en Italie. Le cadre juridique qui, dans une situation normale, me protège, s'est retourné contre moi dans cette situation particulière du télétravail. Et je me demande : quelle est la logique ?*

que, lorsque la répartition des tâches domestiques et familiales entre membres du couple n'étaient pas un sujet de discussion avant le confinement, celui-ci n'a fait qu'exacerber encore les déséquilibres. Le télétravail devrait donc être envisagé comme une possibilité pour les hommes de compenser ce retard, or il est rarement présenté de cette manière. Quatrièmement, en situation de confinement et de télétravail rendu obligatoire, les violences conjugales se produisent à l'abri des regards dans un contexte d'isolement encore plus grand. En Europe, en avril 2020 (soit au début du confinement), les appels d'urgence faits par des femmes menacées ou frappées ont augmenté de 60% par rapport à 2019 à la même date : l'ONU parle de 30% d'augmentation de la violence conjugale dans plusieurs pays. L'utilité du milieu du travail pour protéger les victimes de violence conjugale reste méconnu et sous-estimé : en quittant la maison, l'exposition au risque diminue. Le travail est une bouffée d'air pour les femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'un lieu sécurisé. Elles peuvent y travailler de manière correcte et conserver ainsi leur autonomie financière, essentielle pour pouvoir quitter leur conjoint au moment où cela sera possible. Il est indispensable que tant les collègues que les équipes syndicales et les employeur.euse.s se saisissent de cette question et soient attentif.ve.s, surtout en période de télétravail, aux signes de détresse des travailleuses<sup>4</sup>.

### L'impératif de préserver le sens du collectif, un enjeu de société

Si le télétravail offre une série d'avantages pour les travailleur.euse.s tels que le gain de temps et plus d'autonomie, il comporte également des risques, dont leur isolement social, ainsi que celui de perte du sens du collectif. Une évaluation davantage centrée sur la tâche et le résultat peut engendrer des comportements individualistes, au détriment des collaborations et de la solidarité entre collègues.

Par ailleurs, certain.e.s travailleur.euse.s peuvent avoir des difficultés à se poser des limites. Lorsque l'on travaille à domicile, la frontière entre vie professionnelle et vie privée est parfois floue. Les travailleur.euse.s peuvent avoir le sentiment de devoir en faire plus, de devoir être plus disponibles. Cette « hyper-connexion » engendre du stress. Les règles du contrat de travail doivent continuer à être respectées. Des mesures peuvent être prises pour s'en assurer, afin de protéger le.la travailleur.euse de lui-même et/ou freiner un management abusif.



© Anne Collard

### Revendications en vue d'une modernisation de la législation

Sur base de ces constats, la législation doit être améliorée et une série de revendications doit aboutir. Au niveau de l'entreprise, le principe est que tout le monde doit pouvoir télétravailler et conserver son droit à être présent.e dans l'entreprise. Il faut déterminer régulièrement, par exemple chaque année, pour quelles fonctions ce n'est pas possible. Nous demandons une indemnité pour l'aménagement ergonomique du lieu de travail à domicile et pour les autres coûts liés au télétravail (par exemple les frais de chauffage). Le télétravail ne doit évidemment pas affecter les salaires et les conditions de travail.

L'introduction et le suivi du télétravail dans les entreprises doivent passer par la concertation sociale. Des conventions collectives de travail doivent être conclues au niveau de l'entreprise à ce sujet. Une charte en matière de télétravail ne suffit pas. De plus, le maintien des droits collectifs doit être effectif : en cas de grève, il n'est pas possible de télétravailler. Les représentant.e.s des travailleur.euse.s doivent avoir accès et pouvoir utiliser l'infrastructure numérique de l'entreprise afin de communiquer avec tou.te.s les travailleur.euse.s et vice versa.

Nous demandons qu'une attention particulière soit portée aux risques psycho-sociaux liés au télétravail. Une entreprise doit effectuer une analyse de la charge de travail des télétravailleur.euse.s. L'employeur.euse doit prévoir une formation pour les managers afin d'encadrer les travailleur.euse.s travaillant à distance de manière professionnelle et pour tou.te.s les travailleur.euse.s afin de se mettre à niveau par rapport aux technologies utilisées.

D'une manière globale, comme la charte du *Gendermainstreaming* des syndicats nous l'impose depuis 2004<sup>5</sup>, le télétravail doit être analysé avec un regard genré afin que les femmes puissent pleinement bénéficier des avancées que celui-ci semble esquisser pour le monde du travail. ●

1. « Une grande majorité de Belges veut poursuivre le télétravail après la crise », *Le Soir*, 22 avril 2020 (en ligne) <https://plus.lesoir.be/296058/article/2020-04-22/une-grande-majorite-de-belges-veut-poursuivre-le-teletravail-apres-la-crise>
2. *Le sexisme dans l'espace public. C'est partout, tout le temps et sous toutes les formes. Analyse des résultats obtenus dans le cadre de l'appel à témoignages sur le sexisme vécu dans l'espace public*, Bruxelles, Vie Féminine, 2016 (en ligne) <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf>
3. Sile O'DORCAI et Rebecca CARDELLI, *Le genre et l'emploi du temps en Wallonie*, Namur, Iweps, 2017 (en ligne) [www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/10/HF2017-Cahier2\\_DEF.pdf](http://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/10/HF2017-Cahier2_DEF.pdf)
4. Pour les délégué.e.s syndicaux.ales, voir la brochure *Ma collègue subit des violences sexistes ou sexuelles : quel est mon rôle en tant que délégué.e ?*, Bruxelles, CSC, 2018 (en ligne) [www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/5000-over-het-acv-a-propos-de-la-csc/5230-publicaties-publications/5240-folders-en-brochures-brochures/5335-gender-equality-egalite-hommes-femmes/violence-femmes-new-tcm187-443575.pdf?sfvrsn=45a8f736\\_2](http://www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/5000-over-het-acv-a-propos-de-la-csc/5230-publicaties-publications/5240-folders-en-brochures-brochures/5335-gender-equality-egalite-hommes-femmes/violence-femmes-new-tcm187-443575.pdf?sfvrsn=45a8f736_2) (en version papier) via [femmescsc@acv-csc.be](mailto:femmescsc@acv-csc.be)  
Pour les victimes, auteurs et témoins, une ligne téléphonique gratuite : 0800/30.030.
5. *Égalité des femmes et hommes dans les syndicats. Charte des syndicats belges représentatifs ABVV-ACLB-ACV-CGSLB-CSC-FGTB*, Bruxelles, 23 Septembre 2004 (en ligne) [www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/5000-over-het-acv-a-propos-de-la-csc/5140-themas-en-doelgroepen-que-faisons-nous/5195-vrouwen-femmes/gender\\_charte.pdf?sfvrsn=c37087dc\\_4](http://www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/5000-over-het-acv-a-propos-de-la-csc/5140-themas-en-doelgroepen-que-faisons-nous/5195-vrouwen-femmes/gender_charte.pdf?sfvrsn=c37087dc_4)

Tiffany LESCEUX et Nicole TINANT (Permanent.es CIEP communautaire) ♦

# Racisme : un système à déconstruire ! S'interpeller en mouvement pour agir

**H**érité du passé, le système de domination structurel capitaliste, patriarcal et raciste dans lequel nous vivons transpire quotidiennement dans le mode d'organisation de notre société. Comme toute vocation d'un système, il vise à se perpétuer indépendamment de l'intention individuelle de ceux et celles qui œuvrent activement à le transformer. Depuis des années, le MOC et ses organisations luttent contre cette triple domination plus spécifiquement subie par le monde populaire particulièrement fragilisé par la domination capitaliste. Pour stimuler la solidarité et renforcer le rapport de force dans l'action collective, certains phénomènes explicatifs, comme le néolibéralisme, le capital culturel et la situation socio-économique, sont mis en exergue. La lutte contre la domination capitaliste est depuis toujours le fer de lance de nos organisations, laissant de ce fait, de nombreuses dominations liées au système patriarcal et raciste invisibilisées.

Cet article rend compte de l'organisation de cycles de formation, ce qui constitue la première étape du processus mis en œuvre dans le mouvement, en collaboration avec BePax. L'objectif visé était d'interroger ce système de domination raciste qui nous concerne tous et toutes en tant que racisé.e.s, non racisé.e.s, acteur.rice.s, témoins, victimes, agresseur.seuse.s, ... Pour nous décentrer, nous devons accepter le fait que nous sommes socialisé.e.s dans une société profondément marquée par un racisme qui impacte notre vie, notre manière de penser et notre subjectivité que cela soit dans les secteurs de l'emploi, de la santé, du logement, de l'enseignement, de la police, etc. L'évaluation des formations a mis en exergue, pour une majorité des participant.e.s, l'importance du proces-

sus de décentrage : « *Cette mise devant le miroir a été très percutante et m'a fait prendre conscience à quel point nous reproduisons le schéma que nous dénonçons.* » (Marc<sup>1</sup>), « *C'est un travail de déconstruction permanent pour nous, les blancs, car le rôle de la socialisation est fort et continue toujours* » (Carine).

## Voir pour se construire un langage commun

Pour répondre à cet enjeu, nous avons mis en place des formations à destination principalement de permanent.e.s du mouvement, qu'il.elle.s travaillent au CIEP ou dans une des organisations constitutives. Deux sessions ont été organisées en septembre, à Namur et à Bruxelles, tandis que la 3<sup>e</sup> prévue à Jumet a été reportée pour cause de Covid-19. Ces formations ont été réalisées grâce au partenariat avec l'ASBL BePax, qui travaille dans le milieu antiraciste depuis plusieurs années et a accumulé une grande expertise.

Cette formation avait comme objectifs, outre de faire mouvement autour de

la problématique, de mieux cerner ce que recouvre la notion de racisme structurel mais aussi tous les concepts inhérents. De manière générale, ces notions sont mal connues, ou pas assez, et il nous semblait essentiel que la formation permette, au moins, de construire un langage commun. Les évaluations des participant.e.s confirment cette ambition : « *Une analyse profonde sur le racisme institutionnel, explication claire qui a bien montré les systèmes de racisme* » (Julie), « *Une compréhension du mécanisme de racisme structurel, mouvant et partout* » (Eric).

Le cheminement pour y parvenir n'a pour autant pas été simple, et a nécessité de la part des participant.e.s **une constante décentration et une ouverture d'esprit**. Les formateurs et formatrices ont assuré un balisage progressif pour naviguer autour des concepts, les comprendre et se les approprier.

## Être placée en inconfort

Pour ouvrir le bal, la question suivante était posée aux participant.e.s : « *Le ra-*



© Anne Collard



cisme a-t-il toujours existé ? » La réponse apportée a permis de soulever un des premiers aspects fondamentaux quand on parle de racisme : le **contexte de domination** dans lequel il a été construit, basé sur la hiérarchie des races, phénomène qui a marqué la société actuelle, et qui la marque encore. C'est le deuxième constat posé par les formateur.rice.s : l'**imaginaire collectif** est encore marqué par ce rapport de domination, dans différents secteurs de la société, comme l'enseignement, le folklore, les médias, etc. « *Une prise de conscience de l'ancrage imaginaire [du racisme] : ça va prendre du temps à déconstruire* » (Mireille), « *Des exemples clairs [proposés par les formateur.rice.s] qui une fois analysés nous font percuter tous ces stéréotypes, ces discriminations dans lesquelles on baigne sans s'en rendre compte. Avec tout ce que ça va impliquer comme pensées et comportements inconscients* » (Benoit). Et qui expliquent entre autres les deux catégories utilisées en formation, celle de « personnes blanches » et celle de « personnes racisées », qui ont provoqué un certain inconfort chez de nombreux participant.e.s.

Les formateur.rice.s avaient pourtant annoncé la couleur : cette formation mettrait en inconfort car elle oblige à se décentrer, à dépasser un certain cadre moral « *le racisme c'est mal, moi je ne suis pas raciste, ce sont juste des gens d'extrême droite qui le sont* », pour comprendre ce qui se cache derrière les termes. En l'occurrence ici, **comprendre le poids de la racialisation**, cette construction sociale encore fort présente qui structure notre société, entre personnes « racisées » victimes de racisme et personnes « blanches » qui ne le subissent pas.

Cette première étape a été complétée par une **meilleure connaissance des mécanismes psycho-sociaux en jeu**<sup>2</sup>, à savoir la catégorisation, le préjugé, la hiérarchisation et l'essentialisation, les deux derniers concepts étant moins connus des participant.e.s mais permettent de faire le lien avec le contexte de domination précédemment cité.

## Omniprésence du racisme structurel

Une fois ces premiers concepts intégrés, nous nous sommes attaqués aux différentes formes du racisme. À la question « *comment se manifeste le racisme aujourd'hui ?* », les participant.e.s ont répondu : agressions, insultes, moqueries, discriminations, etc. Pourtant, le racisme prend de multiples autres formes, invisibles et souvent « non-intentionnelles », à travers des actes, attitudes, normes, pratiques routinières, pensées, habitudes qui impactent négativement les personnes racisées. « *Tous ces détails de la vie quotidienne à travers lesquels s'expriment des formes de racisme* » (Anne). Il peut s'agir de discrimination à l'emploi, au logement, dans les soins de santé, mais aussi de violences symboliques, de questions banales ou de micro-agressions. Cette dimension, souvent invisible, permet de mieux appréhender « *l'omniprésence du racisme dans notre système* » et de « *se rendre compte des réalités vécues au quotidien* ». Mais ce qui a particulièrement résonné chez les participant.e.s en formation est le fait de se concentrer non pas sur l'intentionnalité de l'acte, mais plutôt sur l'**impact** que celui-ci a sur la personne qui en est victime. Changer de point de vue permet ainsi de répondre à un enjeu fondamental : visibiliser le racisme structurel. Dans le système raciste, ce n'est pas l'individu qui est à remettre en cause, mais tout le système, dans lequel nous baignons tous et toutes. « *Individualiser les actes, c'est dépolitiser* » (Marc).

Pour terminer le volet conceptuel, la notion de « privilège blanc » a été abordée, à travers un exercice sur l'identité. D'emblée, les formateur.rice.s ont expliqué la notion de privilège, en tant qu'avantage ou facilité. Dans l'exercice proposé sur les identités (« La molécule de l'identité »), la formatrice a interrogé les participant.e.s : « *Quel groupe d'appartenance vous donne des avantages ?* ». Le fait d'être de classe moyenne ou supérieure, ainsi que le fait d'être un

homme ont été facilement relevés par les participant.e.s. Mais le fait d'être « blanc » est également une facilité dans la vie quotidienne ! Les privilèges sont liés au fait d'être « *dans la norme d'une société dans un contexte particulier* ».

Les évaluations de la première journée ont confirmé le sentiment de malaise, mais aussi et surtout le sentiment d'avoir changé de vision des choses, de s'être



décentré.e.s et remis.e.s en question. « *Ce qui m'a le plus marqué, ce sont les changements opérés chez les autres participants. On voyait que le processus, les explications fonctionnaient.* » (Rachid), « *Cette formation a suscité une remise en question de mes connaissances, de la notion de « fragilité blanche » et de l'impact que je peux avoir sur l'autre* » (Benoit), « *Le fait de m'interroger sur mes pratiques, mes attitudes* » (Elodie).

## Juger

Dans le cadre de ces journées de formation, les participant.e.s ont été outillé.e.s dans le processus d'analyse critique du système dans lequel il.elle.s baignent. Pour ce faire, nous avons, avec le soutien de BePax, réalisé des **fiches d'interpellation sur des thématiques spécifiques**<sup>3</sup>.

Une fiche « **Screening interne** » interroge l'état des lieux général au sein des organisations en matière de recrutement, ressources humaines, carrière, formation, communication et gestion d'équipe. Cette fiche vise à susciter une prise de conscience de la situation, des pratiques positives ou inadéquates et des (mé) connaissances. Elle invite le.la lecteur.

rice à s'interroger et prendre la mesure de ses comportements et de son implication face à des situations spécifiques tout en réfléchissant aux actions à mettre en œuvre pour y remédier. Plus largement, la fiche a été transmise à divers.e.s acteur.rice.s du mouvement.

Une fiche générale sur le « **Racisme structurel** » propose une clarification des concepts, enjeux et débats actuels pour



éveiller au pouvoir des mots, à l'importance des langages de domination qui conditionnent notre vision du monde et impactent nos (ré)actions. Une fiche « **Législation anti-discrimination** » précise la législation fédérale belge sanctionnant les comportements discriminatoires et la manière de les signaler. Les six autres fiches mettent en perspective l'aspect structurel qui traversent une série de thématiques spécifiques (**emploi, police, justice, logement, enseignement, santé et médias**). Après un état des lieux qui met en exergue la problématique et ses enjeux spécifiques, le lecteur et la lectrice sont invité.e.s à réfléchir à la manière de déconstruire ce système de domination.

Durant le processus de formation, les constats relatés dans les fiches ont systématiquement été replacés dans le cadre du système raciste permettant ainsi de croiser les différents secteurs de discriminations. Prenons pour exemple, les violences structurelles rencontrées dans le monde du travail, qui engendrent des impacts en matière de santé mentale ou qui prennent leur source au sein du secteur de l'enseignement.

## Agir, être allié.e

Durant la formation, une attention particulière a été portée à l'émergence des pistes d'actions en fonction des régions et des mouvements. Dans un premier temps, nous avons débattu de la posture d'« allié.e ». Dans un cadre de militantisme, l'« allié.e » est, selon Betel Mabilie de BePax, « *une personne qui ne subit pas une oppression mais qui va s'associer aux personnes qui en sont victimes pour combattre ensemble le système* »<sup>4</sup>. « *La possibilité d'être alliée même si c'est un sujet délicat est quelque chose qui m'a particulièrement marquée* » (Mireille). Les échanges ont permis de faire une distinction entre une alliance d'ordre individuelle et organisationnelle. En tant qu'individu, certain.e.s ont pris conscience de leur position dans le système, de l'importance de se décentrer et d'accepter le fait qu'il n'y a

pas de privilèges sans discrimination. Parmi les propositions concrètes d'actions qui ont émergé en tant qu'allié.e, retenons celle de dénoncer ce qui est constaté sans toutefois parler à la place d'une personne racisée. « *Je comprends que ce soit douloureux à entendre, c'est comme lorsqu'un homme prend la parole pour expliquer ce que ressent une femme battue et pour dire ce qu'il y a de mieux à faire pour elle* » (Sophie).

Le racisme constitue non seulement une expertise mais également un vécu. Une personne non-racisée n'aura jamais de vécu de discrimination, il importe donc de susciter le partage et l'expression des personnes qui en ont. « *Ce qui m'a le plus marqué c'est à quel point des choses a priori insignifiantes peuvent être significatives pour d'autres* » (Yvan).

Comme face à toute domination, l'humilité est à cultiver. Il importe de faire reconnaître l'expertise des personnes racisées, trop souvent dénigrée au nom d'un manque de prise de recul.

Pour éviter de se retrouver dans une posture de complicité, il est important de rapporter les actes et les paroles racistes dont nous sommes témoins, de sortir de

notre zone de confort et d'accepter de se remettre en question. « *La culpabilité ne sert à rien et elle prend beaucoup de place. Elle doit plutôt nous servir de moteur, il faut l'accepter mais surtout ce ressenti ne doit pas prendre la place sur le ressenti de la victime de racisme* » (Michel).

En tant que mouvement ou organisation, la prise de conscience de ce système raciste et de notre position privilégiée est un prérequis incontournable si nous désirons l'utiliser à bon escient. Il y a lieu de s'imprégner des combats défendus par les groupes racisés bien placés pour décrire les violences racistes et la manière de lutter adéquatement. Naturellement, cette posture est inconfortable et sera toujours compliquée à accepter. En tant que groupe dominant dans le cadre de ce combat, nous disposons d'un pouvoir institutionnel qui peut œuvrer à l'émergence de changements structurels : **travail sur les pratiques, sur la culture, les normes, etc.** Nous pouvons mettre ce pouvoir institutionnel à disposition des personnes racisées, nous pouvons « *leur donner notre micro* ». Mais attention, même si nous luttons pour la même chose, les enjeux ne sont pas les mêmes pour les individus : « *J'ai pris conscience que pour nous les " blancs ", la lutte antiraciste est une question de valeurs, alors que pour les personnes racisées, c'est une question de survie* » (Benoit). Il nous faut donc être attentif.ve à lutter « avec » et non pas « à la place », au risque de mettre les personnes racisées dans des situations très inconfortables, parce qu'on « aura voulu bien faire ». « *Il est difficile d'accepter de ne pas avoir le rôle de " sauveur " dans cette lutte. Dans mon organisation, ce n'est pas à moi, personne blanche, de déclencher des choses sans les personnes racisées (relais d'une discrimination, etc.) car ce sont elles qui, in fine, vont avoir le poids de ce problème sur leurs épaules* » (France).

La fiche « **Screening interne** » a stimulé chez certain.e.s l'envie de « *voir un changement dans nos institutions* » et de consolider des alliances inter-mouvement pour que ce combat soit mieux pris en considération. « *J'aimerais pour*

*l'avenir que nous allions vers un vrai monitoring par rapport aux différentes dimensions dans notre organisation que cela soit la GRH, la communication, ... »* (Jérôme).

## Agir, créer des synergies en région

Pour finir, les participant.e.s ont été mis.es en situation d'envisager la mise en œuvre d'une action au départ de l'analyse stratégique de leur région ou de leur organisation. À partir d'un projet spécifique, il.elle.s devaient repérer les acteur.rice.s allié.e.s, adversaires ou neutres pouvant intervenir et identifier les caractéristiques par rapport à leur équipe en matière de contraintes, atouts, enjeux, organisation, contestations, rapport de pouvoir conflictuel, etc.

Lors de la formation à Namur, certain.e.s participant.e.s ont regretté le manque de temps consacré à l'exercice. Nous avons tenu compte de cet aspect dans la formation à Bruxelles, ce qui a permis de faire émerger une production collective très dynamique et constructive. La région de Namur s'est particulièrement focalisée sur les médias. Les animateur.rice.s projetaient de questionner les médias grand public sur leurs pratiques, mais aussi les médias de leurs organisations. Il.elle.s envisageaient de réaliser un travail avec des journalistes, des auteur.e.s, etc., peut-être organiser un colloque.

Au Luxembourg, les animateur.rice.s se sont plutôt concentré.e.s sur leurs pratiques en interne, les méthodes de travail utilisées avec leurs publics, leur souhait de développer un langage commun en interne pour mieux aborder le racisme, tout en investiguant les activités à réaliser en mouvement, par exemple avec Vie Féminine. Le projet de parler de privilèges blancs à un public de blanc.he.s a également émergé.

À Liège, l'attention s'est portée sur l'organisation d'une balade « décoloniale » ainsi que d'animations diverses axées sur la santé en partenariat avec les écoles d'aides-soignantes.

À Bruxelles, les sous-groupes rassemblaient des animateur.rice.s du Ciep

du Brabant Wallon et d'autres organisations. Un sous-groupe a projeté la mise en œuvre d'un outil de monitoring interne de représentativité au niveau du MOC avec la création d'une cellule « Diversité » avec une fonction de veilleur.euse.s visant entre autres à favoriser la diversité et éviter l'émergence de préjugés, discriminations dans toutes les campagnes ou communications. Pour mettre en exergue l'importance de ce projet, quelques exemples ont été cités, par exemple lors de la réalisation des premières affiches pour les élections sociales. Elles avaient été conçues par des « blanc.he.s » (service presse de la CSC), avec la photo de « blanc.he.s » et donc pour des « blanc.he.s ».

Dans un autre sous-groupe, un projet de formation continuée a été envisagé en lien avec la ségrégation raciale. Destiné aux enseignant.e.s et aux directions d'école, ce module de sensibilisation serait obligatoire en journée pédagogique et s'organiserait au moins une fois par an. Le projet porté par la CSC enseignement s'appuierait sur un travail de terrain (enquête via les Équipes populaires, sondage réalisé par la CSC alimentation et service, ...).

## En conclusion

Vu l'ampleur de la tâche, prendre à bras le corps la lutte contre le racisme structurel est un travail de longue haleine au sein du mouvement. Ce cycle de formation n'était qu'une première étape, mais elle augure de belles perspectives pour aborder cette question un peu partout dans le MOC. Ces formations auront surtout soulevé la nécessité, pour chacun.e de se former, avant tout, sur cette question, se former aux concepts, se décentrer pour mieux agir, en tant qu'allié.e. Au moment de clôturer la formation, de nombreuses nouvelles attentes étaient formulées : « Une autre formation qui suive celle-ci dans une année pour voir le changement dans les pratiques et sur nos terrains ainsi que les nouvelles problématiques » (Marc), « Pouvoir continuer, avoir une journée/an par exemple pour traiter de cette thématique ». « Une méthode pour en parler avec notre pu-

blic », « Des exercices et des mises en situations à proposer à des groupes en éducation ».

Le besoin d'actions concrètes et de participer à des actions concrètes sur le thème s'est fait sentir, également en termes d'outillage pour aborder cette question avec les différents publics (méthode, exercices, mises en situations). En tout cas, les participant.e.s ont pointé l'importance de « voir un changement dans nos institutions » (Isabelle), « Aller vers un vrai monitoring par rapport aux différentes dimensions dans notre organisation (GRH, communication, ...) » (Francine) ou « créer des alliances » (Jérôme). ●

1. Les témoignages proviennent des évaluations des deux formations. Les prénoms sont fictifs.
2. Voir la fiche sur le « Racisme structurel » disponible en ligne : <https://ciep.be/index.php/2012-11-29-08-08-12/2012-11-29-08-09-11/autres-formationen>
3. <https://ciep.be/index.php/2012-11-29-08-08-12/2012-11-29-08-09-11/autres-formationen>
4. Betel MABILLE, « Les allié.e.s de la lutte antiraciste », In *Être blanc.he : le confort de l'ignorance*, BePax, décembre 2019, pp.60-68 (en ligne) <https://bepax.org/files/files/etudes/BePax-Etude-Etre-blanc-he-le-confort-de-l-ignorance.pdf>



*Exhibitions ou l'invention du sauvage*, ARTE France Développement, 2015 (en ligne) <http://malle-ensemble.org/spip.php?article337>)

Jean-Baptiste LÉGAL et Sylvain DELOUVÉE, *Stéréotypes, préjugés et discriminations*, Paris, Dunod, 2015 (Collection Les Topos).

*Racisme, comprendre pour agir. Outil méthodologique*, Bruxelles, Vie Féminine, 2018.

Nicolas ROUSSEAU, *Être blanc.he, le confort de l'ignorance*, Bruxelles, BePax, 2019 (en ligne) <https://bepax.org/files/files/etudes/BePax-Etude-Etre-blanc-he-le-confort-de-l-ignorance.pdf>

*Propositions d'actions prioritaires de la Coalition NAPAR pour un plan d'action interfédéral contre le racisme*, NAPAR, mars 2020.

[www.bepax.be](http://www.bepax.be)



## Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils restent ici ! Retour sur les régularisations, 10 et 20 ans après

Aujourd'hui, en Belgique, environ 160.000 hommes, femmes et enfants vivent, travaillent, consomment et vont à l'école illégalement. L'irrégularité de leur situation engendre trop de cas dramatiques, trop d'abus et beaucoup trop de répression. Nous pouvons citer par exemple l'arrestation de personnes

sans-papiers à Bruxelles en février 2018 dans un centre culturel et l'enfermement de deux d'entre eux au Centre fermé 127bis. C'est pourquoi la question de la régularisation des personnes sans-papiers sur base de critères clairs et permanents, encadrée par une commission indépendante, doit être à l'agenda politique. C'est aussi la raison pour laquelle la CSC et le *Groupe Migrations du MOC* travaillent conjointement au quotidien sur cet objectif.



Le 19 novembre 2019, une demi-journée d'étude était consacrée aux régularisations de 1999 et 2009, 10 et 20 ans après. Nous voulions connaître et comprendre les régularisations du passé, pour servir l'avenir. Il s'agissait à la fois d'analyser les mobilisations, pour identifier comment elles ont abouti, souvent après de longues

années de combat, à la mise en place de procédures de régularisation, mais aussi d'évaluer le déroulement, les critères et les impacts de ces campagnes. Le cahier du CIEP « *Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils restent ici !* » reprend le contenu des interventions de cette demi-journée d'étude. La première partie du cahier est consacrée aux régularisations de 1999 et 2009, à la fois sous l'angle des formes de mobilisation précédant les régularisations, mais aussi sur leur évaluation

*a posteriori*, autant sur les critères que sur le processus. La question de la régularisation par le travail a fait l'objet de nombreux débats lors de cette journée d'étude, c'est pourquoi nous consacrons la deuxième partie du cahier à ce sujet complexe.

Ce cahier a pour objectif d'informer et de sensibiliser, de tirer les leçons du passé et de nourrir les futures mobilisations et stratégies. Chacun.e pourra certainement se le réapproprier, échanger et débattre autour des propositions ou des analyses des auteur.e.s. Il a vocation à vivre au sein du mouvement et à l'extérieur, ainsi que de servir de point de départ à toute réflexion. ●



Tiffany LESCEUX (sous coord.),  
*Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils restent ici ! Retour sur les régularisations, 10 et 20 ans après*, Bruxelles, CIEP, 2020 (Cahier CIEP, n°28) (en ligne) [www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahierCIEP28.pdf](http://www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahierCIEP28.pdf)

## Expressions citoyennes créatives essentielles

La période de confinement inspire certain.e.s, qui couchent leurs états d'âme sur papier ou sur toile... Avec une volonté de donner libre cours à l'expression et à la créativité de tous et toutes, les *Équipes Populaires du Luxembourg* ont lancé un appel sur leur page Facebook : *Qu'avez-vous envie d'exprimer depuis mars ?* Une seule règle : répondre de manière artistique. Photos, montages, collages, peintures, poèmes, sculptures... les participant.e.s avaient carte blanche pour créer et faire parler de manière créative leurs expressions citoyennes essentielles.

L'opération a été un grand succès. En effet, l'art constitue un exutoire pour bon nombre de personnes, et cette initiative a démontré la nécessité et le besoin des

citoyen.ne.s d'exprimer leur vécu et leur ressenti face au confinement. Dans un premier temps, les productions reçues ont été diffusées sur la page Facebook des *Équipes populaires du Luxembourg*. Ensuite, lorsque les conditions le permettront, ces œuvres feront l'objet d'installations dans l'espace public et iront occuper les bibliothèques et centres culturels de la province.

Entre confinement, déconfinement et reconfinement, ces créations et réalisations témoignent d'une parenthèse de vie bien étrange. ●

Pour découvrir les expressions citoyennes créatives essentielles : [www.facebook.com/equipespopulairesluxembourg](http://www.facebook.com/equipespopulairesluxembourg)



Bénédicte DORTU (Permanente JOC Charleroi) ◆

# Une soirée-débat autour du fascisme

« *Le fascisme ne devient possible comme régime politique que parce qu'il est d'une certaine manière déjà là, en pointillés* » [Ugo Palheta]

**M**i-octobre 2020, la *Formation Léon Lesoil*<sup>1</sup>, la *Gauche Anticapitaliste*<sup>2</sup>, les *Jeunes Organisés et Combatifs* (les JOC) et le MOC de Charleroi-Thuin ont co-organisé une conférence-débat sur le danger du fascisme et invité Ugo Palheta, auteur de *La possibilité du fascisme*, dans les locaux de *Notre Maison* le café-restaurant du MOC à Charleroi.

Les initiateur.rice.s sont issus du monde associatif carolorégien. L'Asbl *Formation Léon Lesoil* est une association d'éducation permanente implantée dans la région de Charleroi et qui organise des séances de formation, tandis que la *Gauche Anticapitaliste* est une organisation politique qui propose une alternative éco-socialiste, féministe et antiraciste à notre société. Une des cinq organisations constitutives du MOC, les JOC sont une organisation de jeunesse militante anticapitaliste, antisexiste et antiraciste.

Cette rencontre n'était pas le fruit du hasard, elle a émergé d'une réflexion plus profonde suite à l'actualité régionale. En effet, le 25 janvier dernier, un congrès d'extrême droite s'est tenu à Gilly, dans la région de Charleroi. Une opposition, composée majoritairement de militant.e.s syndicaux en front commun et de militant.e.s issu.e.s de milieux associatifs, s'est constituée pour dénoncer cet événement. L'action de blocage pacifique s'est soldée par des répressions de la police, bras armé de notre État de plus en plus autoritaire.

En outre, avec l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro au Brésil, de Trump aux États-Unis, d'Orban en Hongrie et de Salvini en Italie, on constate partout dans le monde une montée des partis d'extrême

droite et les dernières élections européennes ont confirmé cette tendance fulgurante. Phénomène ancien, l'extrême droite prend aujourd'hui une ampleur de plus en plus importante en accroissant son potentiel d'influence et en accédant aisément aux sphères du pouvoir. L'apparition de ce nouveau fascisme, bien différent de celui des années 30, est une des raisons qui nous a incité à réfléchir et à agir autour de cette question. Certes, en Europe, ces partis n'ont pas partout progressé mais l'idéologie extrémiste gagne du terrain en prenant diverses formes. En Belgique, après les élections fédérales, régionales et européennes, le *Vlaams Belang*, parti d'extrême droite flamand, a progressé aux différents niveaux de pouvoir : il est même devenu le deuxième parti avec le plus de voix en Flandre et le troisième parti pour l'ensemble de la Belgique, tandis qu'au niveau européen, il est passé de 4% en 2014 à 11% en 2019. Il ressort aussi Numéro un dans les sondages actuels en Flandre.

## Que faire face à ce nouveau fascisme ?

Face à un sentiment d'urgence et vu l'actualité belge et européenne, il nous a semblé important d'engager, avec nos militant.e.s, une réflexion sur la dan-

gerosité du fascisme, d'en repérer les symptômes et de réfléchir aux raisons de cette progression, mais aussi de prendre conscience de la réalité de cette menace, réactualisée avec la pandémie qui nous frappe actuellement, tout en informant largement sur ce nouveau visage du fascisme pour *in fine* affirmer et développer un antifascisme de front.

Apprendre à bien connaître ce nouveau fascisme est essentiel pour mieux le combattre. C'est pourquoi nous avons invité un intervenant expert sur cette problématique, qui pouvait amener de l'information concrète accessible à tous et toutes afin de répondre aux nombreuses questions, comme par exemple, *y a-t-il des liens entre la crise sociale et la montée du fascisme ? Qui est cette extrême droite ? Quelles sont ses références ? Faut-il plutôt parler de populisme ? Comment certaines politiques favorisent-elles son ascension ?*

Docteur en sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris, Ugo Palheta est maître de conférences au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques (CRESPPA-CSU) de Paris et professeur à l'Université de Lille. Il est également directeur de la revue *Contretemps* et a publié en 2018 *La possibilité du fascisme. France : trajectoire du désastre*. Cet ou-



© Inic Collard

vrage se penche sur diverses questions autour de la dynamique néofasciste, l'intensification du racisme, l'État capitaliste autoritaire et les autres théories du fascisme. Il cherche à démontrer les fausses évidences et observe la trajectoire d'un possible désastre, enraciné dans une triple offensive (néolibérale, autoritaire et raciste), tout en pouvant s'y opposer tant que le danger est reconnu à temps. Le problème n'est pas propre à l'extrême droite. Tout en prenant particulièrement au sérieux ce phénomène, il est nécessaire de replacer sa résurrection et sa croissance dans une approche historique de radicalisation de la classe politique dirigeante dans son entièreté. Conséquence et cause d'une crise politique, économique et sociale sans fin, cette radicalisation a donné forme à un nouveau fascisme qui prend l'aspect en France du *Front National*, sans pourtant s'y limiter. L'objectif d'Ugo Palheta est de tirer la sonnette d'alarme face à cette montée et d'avertir sur le type de danger spécifique que représente le fascisme, tout en contribuant à reconstituer une compréhension de ce qu'est le fascisme et en mettant en évidence ses liens avec le capitalisme et les classes dominantes.

### Une soirée-débat fortement appréciée

La forme qui a été choisie est celle d'une conférence-débat en soirée dans le centre de Charleroi pour permettre un échange constructif avec les participant.e.s. Ces dernier.e.s ont ainsi eu l'occasion de poser des questions au conférencier pour éclaircir certains propos, proposer différentes solutions, ou encore trouver une ou plusieurs méthodes d'action pour réagir face à cette montée du fascisme.

Cette soirée visait un public varié, des jeunes et moins jeunes, militant.e.s ou non. Leurs retours ont été positifs. Accessible, la conférence leur a permis d'entamer ou de continuer un processus de réflexion et de déconstruction des idées reçues, d'aller au-delà de ce que l'histoire a retenu. Avec le public plus jeune des JOC, nous souhaitons continuer des cycles de formation sur les questions de domination, capitalisme,

## Commandez vos cartes de vœux solidaires à WSM

Pour les fêtes de fin d'année, retrouvez le plaisir d'envoyer et de recevoir des cartes de vœux en cette période d'éloignement. Surprenez vos proches en toute sécurité avec cette attention, et rappelez-leur que même à distance, vous pensez à eux !



Le produit de la vente de ces cartes est intégralement reversé aux partenaires de WSM en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les cartes proposées à la vente sont issues des produits de l'Opération 11.11.11.

Commandes par lot de 10 cartes, pour 10 euros.

Infos et commande : WSM

Marie Raida

Mail : marie.raida@wsm.be

racisme, sexisme... tout en mettant en avant les liens entre ces concepts.

### Quelles actions mener ?

Parmi les nombreuses questions posées, on peut pointer celles-ci : *Avez-vous un exemple positif de lutte qui aurait fait reculer la menace fasciste dans l'un ou l'autre pays et par quel biais ? Quelles sont les leçons à en tirer ?* Pour y répondre, Ugo Palheta a analysé le mouvement des Gilets Jaunes, qui regroupe des personnes qui ne sont pas forcément d'accord politiquement mais ont choisi de se rassembler pour faire alliance autour d'un ensemble de valeurs communes : la justice sociale et fiscale ainsi que davantage de démocratie. Lors des grandes manifestations des Gilets jaunes, notamment à Paris, des groupes fascistes se sont insérés et ont eu des comportements et des actes violents. Face à ce genre de situation, l'invité a plaidé pour ne pas laisser œuvrer de tels groupes dans les manif, ne pas les laisser s'implanter dans les quartiers, les mouvements sociaux, les universités...

L'antifascisme nécessite l'articulation entre plusieurs éléments. Premièrement, il est nécessaire de pratiquer l'auto-défense traditionnelle pour défendre nos mouvements associatifs, les écoles, les entreprises et les syndicats et les soustraire aux idéologies fascistes. En effet, un peu partout, on voit naître de plus en

plus de mouvements dont les idées sont confondues. Il faut alors être clair sur le fait qu'on n'accepte pas de racistes, sexistes, ou toutes autres discriminations. Deuxièmement, la capacité au niveau politique d'impulser l'unité nécessaire malgré les divergences, face à la lutte commune. Troisièmement, la capacité de faire lien avec la question de l'alternative politique. En effet, pour faire reculer le fascisme, il faut construire une autre société et transformer la nôtre. Enfin, favoriser l'émergence d'une culture antifasciste dans nos organisations sous des formes diverses, culturelle, musicale, littéraire... Réinstaurer des réflexes antifascistes car nous sommes tous et toutes devenu.e.s tolérant.e.s face à certaines prises de positions.

Une autre action est de fournir des astuces et outiller les animateur.rice.s et militant.e.s afin qu'ils puissent discuter et argumenter avec des personnes qui prennent à la lettre les propos d'extrême droite, sans forcément chercher à découvrir les idées qui se cachent derrière. *Comment les met-on face à leurs contradictions ? Comment prouver ce qu'on avance ?* Ugo Palheta en profite pour revenir sur quelques éléments qui font également partie des démarches de l'antifascisme. En effet, il est important de savoir qu'il existe plusieurs arguments, avec des poids différents selon les pays. L'argument généalogique consiste



à rappeler l'origine de telle ou telle organisation, par qui elle a été créée, autour de quel type de projet... Rappeler les origines des mouvements d'extrême droite, comme par exemple le *Front National* et le *Vlaams Belang*, peut jouer un rôle dans la clarification des éléments défendus derrière des discours pseudo respectables. Un des autres arguments est de **déconstruire la langue néofasciste**, qui n'est pas celle des fascistes et qui est propre à chaque pays, mais aussi leurs mythes (par exemple, celui du grand remplacement, les migrant.e.s qui viennent voler notre travail et qui paradoxalement sont accusés de ne pas travailler et de profiter des aides sociales). Déconstruire ces discours permet de montrer que derrière les nouveaux visages, les nouveaux noms et les nouveaux slogans, les idées restent identiques malgré tout. En effet,

ces partis modifient les mots pour semer le doute tout en conservant leurs idées, comme par exemple le terme de « *priorité nationale* » en France, qui provient de la novlangue et parle en réalité d'une priorité ethno raciale.

### En conclusion

Comprendre les intentions de l'extrême droite et sa langue de bois, ne pas les laisser s'implanter, réagir, sensibiliser, rappeler l'histoire, imaginer un autre système, faire lutte commune contre ce phénomène et mettre en place une réelle culture antifasciste sont des pistes à creuser pour des associations d'éducation populaire. ●

1. <http://formationleonesoil.org/>
2. <https://www.gaucheanticapitaliste.org/qui-sommes-nous/#>



**profitez-en, il est encore temps !**

L'Opération 11.11.11. représente un moment pour s'informer, échanger et soutenir les initiatives privilégiant un monde juste et durable. Au vu de la crise sanitaire actuelle, les ventes de produits 11.11.11. ont exceptionnellement été prolongées jusqu'en janvier 2021!

Les produits solidaires 11.11.11. feront d'excellents cadeaux de Noël, de gourmandes attentions à offrir à vos ami.e.s et votre famille ou encore des petits plaisirs pour vous-même !

La bonne nouvelle : en achetant ces produits, vous posez un choix éthique et solidaire à la fois !

Commandez les produits de l'Opération 11.11.11 sur notre plateforme en ligne : <https://actions.wsm.be>

## EN RÉGIONS

Manon PETIT (Animatrice au CIEP-MOC Brabant wallon) ◆

# Ici l'ombre, une naissance en confinement

Le projet *Ici l'ombre* est né en avril 2020 dans le contexte de crise mondiale et de changements drastiques des modes de vie suite à l'arrivée du Covid-19. Ce contexte questionne chacun.e au niveau personnel mais aussi professionnel, en tant qu'animateur.rice en Éducation permanente : comment mener des projets d'Éducation permanente dans ce contexte d'isolement forcé ? Quelles sont les problématiques rencontrées par les citoyen.ne.s et qui ne sont pas forcément relayées dans les médias traditionnels ? Ces questions ont été le point de départ du projet.

### De la salle d'attente à ...

Comme beaucoup d'autres associations, le Ciep Brabant wallon a suspendu ses activités dès les premières restrictions liées au Covid-19. Une réorganisation a été nécessaire au sein de l'équipe, mais également avec les associations et groupes partenaires. Au début du confi-

nement, les activités ont été reportées à « une date ultérieure » traduisant l'espoir de sortir rapidement de cette crise, puis suite aux mesures de confinement, les projets ont été annulés : nous étions comme des poissons hors de l'eau. Les impressions optimistes des premiers jours ont laissé place à une situation beaucoup plus incertaine : cela n'allait donc pas être une « pause », un « report des activités ». Il nous fallait rebondir, réfléchir et déconstruire pour reconstruire différemment nos projets, poursuivre nos missions et trouver des pistes pour recréer du collectif là où le confinement l'avait interdit. C'est ainsi qu'a émergé une nouvelle dynamique avec le défi suivant : comment poursuivre et atteindre nos objectifs d'Éducation permanente dans un contexte de distanciation sociale stricte ? Quels outils mobiliser, repenser, créer ? Comment aller à la rencontre des personnes dans un contexte où les interactions hu-

maines étaient réduites au minimum ? Il semblait évident que les réseaux sociaux et les moyens digitaux allaient devenir notre fer de lance dans une bataille visant à préserver les liens. Les réunions virtuelles ont permis de garder le contact en équipe, de nous organiser et, mieux encore, de créer de nouveaux groupes de travail réunissant des personnes qu'il était auparavant difficile de réunir physiquement. Ainsi, de nouveaux projets rassemblant beaucoup d'associations et d'acteur.rice.s ont pu naître et être menés.

Pourquoi n'en serait-il pas de même avec le public ? Les outils informatiques remobilisés durant le confinement offraient de nouvelles possibilités. Là où les moyens de transport, la distance physique et l'agenda ultra-rempli conditionnaient auparavant les rencontres physiques, les rencontres virtuelles permettaient un incroyablement nouveau potentiel de réunions et d'actions. Par ailleurs, s'ajoutait le

pois d'une crise économique directement proportionnelle à la crise sanitaire qui semblait perdurer. Très vite, les premiers effets de cette crise économique se sont fait sentir au sein de la population : explosion du chômage temporaire, perte de revenus, recherche difficile – voire impossible – d'emploi,... Et que dire de la crise humaine prise en étau entre crises économique et sanitaire ? Dès les premiers jours, la population était plongée dans un climat d'incertitude et d'angoisse relayé quotidiennement par les médias. De toutes parts fusaient des informations désordonnées et contradictoires suscitant interrogations, incompréhension, indignation, colère, embrumant un tableau aux contours déjà fort incertains.

### Une radio pour faire entendre les sans-voix

Écouter la population et lui rendre la parole est apparu comme l'une des premières étapes de ce projet en Éducation permanente. Notre objectif était de mettre en lumière les citoyen.ne.s qui étaient dans l'ombre, à l'écart d'une société bousculée par le confinement, et de leur permettre de se faire entendre en relayant leur vécu de résistant.e.s aujourd'hui, tout en innovant dans nos méthodes d'action. Le Covid-19 s'est imposé à tou.te.s avec des mesures drastiques de restrictions de nos espaces de vie et d'actions. Ce confinement est devenu pour tou.te.s une nécessité vitale. Pourtant cette crise universelle n'a pas été vécue de la même façon par tout un chacun.e : comment a-t-elle été traversée ? Quelles sont les difficultés rencontrées aujourd'hui ? Qu'est-ce qui nous a manqué le plus durant le confinement ? Qu'est-ce qui devrait changer après ce confinement ? Quelles sont les questions à se poser aujourd'hui ? Prendre conscience des inégalités est le premier pas pour envisager de les réduire.

Quoi de plus efficace qu'une radio pour relayer ces différences et inégalités dans le confinement ? Le Ciep Brabant wallon bénéficie, dans ses locaux, d'une telle installation. Vecteur de progrès social et d'émancipation des individus, *Radio 27* est un espace de parole qui

défend la liberté d'expression et favorise la diversité culturelle. En tant que radio locale, elle reflète aussi les réalités sociales des 27 communes du Brabant wallon. Dès le début de la crise, il était évident que cette radio serait un atout et un outil qui permettraient des rencontres différentes. Réalisé en collaboration avec *Inform'action*, *Ici l'ombre* propose un espace pour ne pas oublier et se faire entendre en partageant ensemble nos quotidiens sur la plateforme et en nous mettant à l'écoute des histoires de vie des autres. Le nom choisi fait écho aux speakers de la BBC, qui, durant la Seconde



Guerre mondiale, transmettaient, depuis Londres, les messages des résistant.e.s aux Français.e.s.

Le public ciblé par ce projet est large car tout le monde, sans distinction, a été touché par la réalité du confinement, même si certains en particulier, les plus précaires, les femmes et les jeunes, ont été doublement impactés.

Au niveau pratique, l'équipe des animateur.rice.s du CIEP BW s'est formée « sur le tas » aux différents aspects techniques du montage audio, à la réalisation d'entretiens téléphoniques, etc., partageant les connaissances des un.e.s et des autres malgré les contraintes. Ce projet représentait un challenge pour le CIEP et, au fur et à mesure des semaines,

il a pris une certaine ampleur : de nouveaux partenaires ont progressivement rejoint le projet, récoltant à leur tour des témoignages via leur public, ou relayant l'information. Actuellement le projet compte sept partenaires : *Radio 27*, *Inform'action*, *Lire et Écrire Brabant wallon*, *le Centre Culturel du Brabant wallon*, *Vie Féminine Brabant Wallon*, *Bibliothèques et Ludothèque publiques d'Ottignies Louvain-la-Neuve* et *Point Culture Ottignies-LLN*.

### Des témoignages et vécus interpellants

En l'espace de quelques mois, des dizaines de témoignages ont pu être récoltés venant d'hommes, de femmes, de jeunes et de plus âgé.e.s, de migrant.e.s, d'indépendant.e.s et de sans-emploi, d'étudiant.e.s, d'artistes, de femmes enceintes, de travailleur.euse.s de première ligne, etc. Les moyens de libération de la parole utilisés étaient variés : prose ou poésie, la parole avec des slams, des enregistrements vocaux, ou encore des conversations téléphoniques. Besoin d'oxygène, raccommodage pour la société, volonté d'aller de l'avant, de prendre le temps, de s'écouter, d'apprendre, de désapprendre, les témoignages sont riches et interpellants par leurs points communs et leurs différences. De leurs humeurs à leurs ressentis, de leurs craintes à leurs revendications en passant par leurs incertitudes et interrogations, chacun.e a partagé un précieux petit bout de vie.

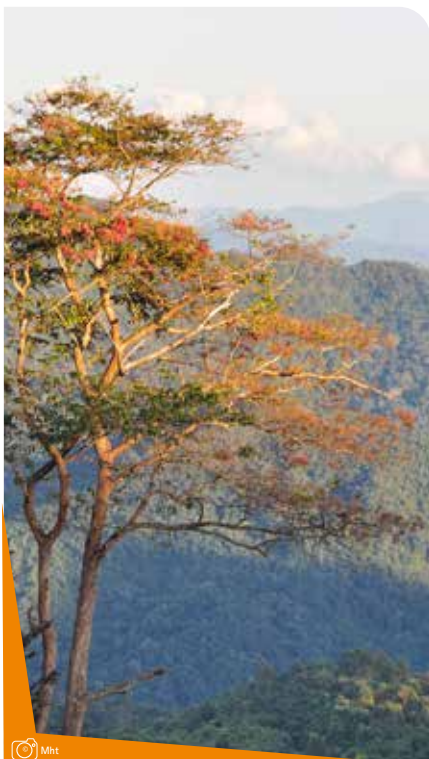
De nombreux.se.s citoyen.ne.s ont fait part de leurs expériences et leurs questionnements par rapport à cette période unique. Étudiante à Louvain-la-Neuve, Pauline nous confie son état d'esprit face au blocus : « *J'ai l'impression d'être devenue un mollusque* ». Un père de famille migrant témoigne des conditions de vie difficiles dans les centres d'hébergement bondés. « *Je ne me sens pas vivante, et donc ma musique non plus* » exprime une artiste contrainte d'annuler ses projets musicaux, la privant d'une partie de ses revenus. Un atelier de slam s'est emparé du projet en proposant une série de slams : « *La crise est-elle*

le premier domino de l'effondrement ? Sommes-nous assez nombreux cette fois pour faire peser la balance du bon côté ? Pour empêcher une relance économique à toute vapeur ? ».

En juin, une carte blanche intitulée *Les sentinelles du cœur* relayait l'interpellation de toutes les communes du Brabant wallon sur le dossier de la régularisation des sans-papiers. La page radio *Ici l'ombre* a visibilisé et diffusé cette carte blanche tout en invitant à signer les revendications.

### Un projet qui veut sortir de l'ombre

En tant que professionnel.le.s de l'Éducation permanente, ce projet nous a rapproché des réalités vécues par ces témoins. Souvent interpellants, voire émouvants, leurs témoignages ont inévitablement abouti à des réflexions personnelles, à des discussions et questionnements au sein de l'équipe. Pour mener notre travail, ce lien de proximité est essentiel. Par ailleurs, il est primordial d'appréhender et de comprendre toute la complexité des nouvelles réalités de vie engendrées par la crise sa-



### « Dîner de confinés en covid-souffrance »

(Stéphane Vanden Eede)



D'après *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France*, Jacques Prévert (Paroles)

Ceux qui s'en foutent  
 Ceux qui paniquent  
 Ceux qui ne comprennent rien  
 Ceux qui font semblant de ne rien comprendre  
 Ceux qui voient le mal partout  
 Ceux qui crient au complot  
 Ceux qui rassurent  
 Ceux qui nient  
 Ceux qui minimisent  
 Ceux qui exagèrent  
 Ceux qui protègent et surprotègent  
 Ceux qui mettent leur masque, tout seul, dans leur automobile  
 Ceux qui postillonnent  
 Ceux qui entrent dans notre bulle à moins d'un mètre cinquante  
 Ceux qui médicalisent

nitaire. En cela, les témoignages nous plongent dans les cœurs. Mais évidemment il ne s'agit là que d'un échantillon. Comment avoir une vision plus étendue et plus fine ? Comment entretenir le lien créé ? Que faire de ce précieux « contenu » ? Autant d'interrogations qui a poussé l'équipe à questionner le projet.

À présent que l'heure est à « la reprise », quelles sont les perspectives pour *Ici l'ombre* ? Limité au début à la situation de confinement, puis au déconfinement, le projet ne peut s'arrêter là : il nous faut analyser les témoignages reçus et les différents besoins de la population pour comprendre davantage les contours de l'ombre dans cette crise sanitaire, et

### On a tous un vide dans la tête

(Clotilde de Braine L'Alleud)



Un vide qui questionne notre être. Un vide occupé par certains de manière qualitative et positive mais qui est vécu communément dans la société comme violent et autoritaire. Il risque de nous faire vaciller. Il nous pousse à la survie en silence pour ne pas déranger. Cette insécurité et ce stress permanent nous entraîne dans un cercle violent et très inégalitaire. Ce vide n'est peut-être pas là où les médias et les politiques le disent.

Ceux qui sont en télétravail ou en chômage technique confinés dans des espaces restreints ont plus de risques de basculer dans la folie que ceux qui travaillent en première ligne, bien évidemment en écartant les personnes à risque ! Mais ceux qui travaillent, ceux qui sont reconnus et valorisés par la société sont certainement moins déboussolés que des gens qui tournent en rond dans un marasme des plus nébuleux.

pouvoir travailler avec les personnes en utilisant ce matériau de base qui touche à l'intime, à la souffrance et à l'espoir d'une société plus égalitaire. Le projet va se poursuivre et évoluer en fonction de l'actualité. Les invisibles, toutes celles et ceux qui n'ont pas accès aux médias peuvent ainsi s'exprimer sur leur vécu, par le biais de ce projet, qui a tenté de réduire l'ombre et de les mettre en lumière.

Pour en savoir plus sur *Ici l'ombre* et écouter les témoignages, mais aussi apporter votre vécu : <http://radio27.be/jicilombre/index.php>





**CYCLE DE WEBINAIRES**

DE DÉCEMBRE 2020 À FÉVRIER 2021

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU MOC



**6 DATES** | RENCONTRE AVEC UN·E INTERVENANT·E DU MOUVEMENT | **18H30 - 19H30**

INSCRIPTION : ELISE.DEPAUW@CIEP-WAPI.BE  
 AUSSI DIFFUSÉ SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :  
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/MOC.WALLONIEPICARDE](https://www.facebook.com/moc.walloniepicarde)



## APÉRO DÉBATS PERWEZ Les Apéroulottes

Les apéro-débats « Apéroulotte » sont des rencontres citoyennes autour d'un verre dans la roulotte l'Audacieuse Rue de Brabant à Perwez, à 20h (près de l'école située au n° 45).

**La protection sociale détricotée. Peut-on imaginer un monde sans sécurité sociale ?**

Il y a plus de 50 ans, nos grands-parents sont parvenus à bâtir un système de sécurité sociale pour toutes et tous : soins de santé, pensions, chômage, prestations familiales, maladies professionnelles, accidents du travail, congés payés... Depuis quelques années, ces droits acquis sont mis à mal, avec notamment, la limitation des allocations de chômage, la stigmatisation de l'aide sociale, l'aspect particulièrement pénalisant du statut de cohabitant et en particulier pour les femmes,... Ce qui génère des inégalités socio-économiques croissantes et dès lors une discrimination pour une partie de la population. Mais qu'entendons-nous exactement par justice sociale et quels liens avec les droits humains ? Comment imaginer un financement éthique, juste et efficace de la sécurité sociale et de l'aide sociale ? Quel est le cadre légal belge et les obligations de l'État en la matière ?

**Dates :** Mardi 2 février 2021 à 20h  
 Avec Merlin Gevers, chargé de mission au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)

## MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Jonathan RAYE (Étudiant BAGIC Charleroi) ◆

## De l'individuel au collectif ou comment ma passion du graffiti est devenue un outil d'éducation permanente



Mon TFE se base sur une partie de mes expériences personnelles et professionnelles, ainsi que ma passion pour le graffiti. Ma question de recherche sur ma pratique professionnelle s'est centrée autour de cette interrogation : comment, en tant que travailleur social, transformer cette passion en un outil d'éducation permanente au sein de la Maison des jeunes de Marcinelle ?

Dans cette Maison des jeunes, parmi les activités proposées, les groupes de jeunes

filles ont eu l'occasion de découvrir le graffiti.

J'ai analysé deux situations concrètes insatisfaisantes, vécues tout d'abord lors de la *Biennale des arts urbains* en 2014 et ensuite avec les filles dans les ateliers graff. Les deux projets menés avaient pour objectifs d'améliorer le quotidien de ces jeunes filles pour les transformer en actrices de changement social et faire d'elles des Citoyennes responsables actives critiques et solidaires (CRACS).



## 100 ans de professionnalisation du travail social

En 2020, les premières écoles sociales belges ont fêté un siècle d'existence, de construction et d'évolution du travail social. Plus que jamais, le contexte actuel – composé de remises en question et de contrôles, notamment avec la levée du secret professionnel, les appels à la dénonciation, les visites domiciliaires, les réformes diverses (comme l'assurance autonomie), l'émergence constante de nouveaux métiers – questionne l'évolution de la formation et des pratiques professionnelles au sein du travail social, et cela à travers le prisme de la professionnalisation, impactés par les politiques sociales libérales et notre conception de l'État social actif.

À l'occasion de cet anniversaire et vu les enjeux actuels autour des pratiques,

la revue *Les Politiques sociales* a publié un double numéro centré sur différentes facettes de la professionnalisation du travail social, avec une approche historique et comparative du travail social en Belgique et dans différents pays européens.

Tout d'abord, un premier volume aborde une série d'enjeux situés, avec une approche internationale qui permet aux lecteur.ice.s d'élaborer une analyse comparative et de réfléchir aux défis posés au quotidien aux différent.e.s acteur.ice.s du travail social ; ces dernier.ère.s étant toujours en recherche d'identité et de légitimité dans notre société.



Le second volume est, lui, consacré spécifiquement aux différentes réponses, évolutions, constructions du travail social depuis un siècle, mais aussi aux tensions entre les acteur.ice.s professionnel.le.s et les centres de formation.

Deux petits volumes concis et très complets pour qui souhaite se pen-

cher sur l'évolution de la professionnalisation du travail social, d'hier à aujourd'hui, dans une approche historique et interdisciplinaire. ●



Pour en savoir plus et commander les deux volumes : *Service social dans*

*le Monde*, asbl

Mail : paul.lodewick@skynet.be

<http://lespolitiquessociales.org>



Les migrant.e.s victimes de violences conjugales sont doublement victimes : à la violence subie au quotidien du fait de leur partenaire s'ajoute une violence administrative. À l'occasion de la journée internationale des violences commises à l'encontre des femmes, le CIRÉ réédite la brochure initialement publiée en 2015 *Migrant.e et victime de violences conjugales : quels sont mes droits ?*

La plupart du temps, il s'agit de femmes arrivées en Belgique par le biais du regroupement familial, qui subissent des violences conjugales et/ou intrafamiliales et tentent de maintenir leur droit au séjour après avoir quitté le domicile conjugal. Les dispositions de la loi du 15 décembre 1980 permettent à certaines de ces personnes de maintenir leur droit au séjour. Dans la pratique, on constate que plusieurs difficultés empêchent souvent d'activer ces mécanismes et de protéger effectivement les victimes.

## Migrant.e et victime de violences conjugales : une question de droits

### Le manque d'information des victimes

Souvent, les migrant.e.s victimes de violences conjugales ne savent pas qu'elles ont des droits. Certain.e.s l'apprennent trop tard pour pouvoir réagir. Vu la pré-



carité liée à leur séjour et leur dépendance administrative vis-à-vis de leur partenaire, beaucoup ont également peur de quitter le domicile conjugal et de s'adresser aux services de police pour porter plainte. Cette brochure d'information répond aux questions des victimes et à celles des acteur.ice.s de terrain : elle donne aux victimes des informations sur leurs droits et les démarches à entreprendre pour se protéger de la violence, ainsi que des contacts de professionnel.le.s qui pourront les conseiller et les aider dans ces démarches. ●



La brochure *Migrant.e.s et victimes de violences conjugales : quels sont mes droits ?* (CIRÉ, 2020) est disponible en ligne [www.cire.be/publication/migrant-e-et-victime-de-violences-conjugales-quels-sont-mes-droits/](http://www.cire.be/publication/migrant-e-et-victime-de-violences-conjugales-quels-sont-mes-droits/)



# 2020 Dates à épingler

## LA SÉCURITÉ SOCIALE NOUS PROTÈGE, RENFORÇONS-LÀ ! : UN CYCLE DE WEBINAIRES

Des rencontres d'une heure (de 18h30 à 19h30) avec un.e intervenant.e du mouvement autour de différents enjeux de la sécurité sociale :

- 07/01 : *De l'État Providence à l'État social actif* avec Pierre Reman, économiste et Professeur Émérite de la Fopes
- 19/01 : *Pour l'individualisation des droits* avec Soizic Dubot, Coordinatrice nationale de *Vie féminine*
- 02/02 : *Les oubliés de la sécurité sociale* avec Amélie Rodriguez, Responsable nationale *Migrants à la CSC*
- 23/02 : *La protection sociale, un droit universel* avec Bart Verstraeten, Secrétaire politique de WSM

**Inscription :** CIEP Wapi Elise Depauw  
Mail : [elise.depauw@ciep-wapi.be](mailto:elise.depauw@ciep-wapi.be)  
Diffusé sur <https://www.facebook.com/moc.walloniepicarde>

## PRISON : LE TRAVAIL À LA PEINE

Avec Damien Scalia, professeur de Droit (ULB) et président de la Commission Prison de la LDH

**Date :** Mardi 2 mars 2021 à 20h  
**Lieu :** « Apéroulotte » la roulotte l'Audacieuse (rue de Brabant à Perwez)



## ÉDUCATION, GÈRE ET MIGRATION : OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE DES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE

Les *XII<sup>e</sup> Rencontres Internationales Paulo Freire* en 2021 ont comme but d'œuvrer au dialogue et au rapprochement de la sphère universitaire et de la société civile. Le colloque scientifique se penchera sur l'« *Éducation, genre et migration dans un contexte de discours de haine en ligne* » et mettra en lumière les problèmes relatifs à la propagation des discours de haine en ligne, en particulier autour du genre et de l'immigration. Le *Forum social de l'éducation* réunira des associations d'éducation populaire, des syndicats et d'autres collectifs de la société civile pouvant se reconnaître dans l'héritage critique de l'œuvre de Paulo Freire et de ses déclinaisons féministes (notamment bell hooks) et de leur engagement auprès des opprimé.e.s.



Appel à communication : [https://forumfreire2020.sciencesconf.org/data/pages/AAC\\_Forum\\_Paulo\\_Freire\\_juillet\\_2022.pdf](https://forumfreire2020.sciencesconf.org/data/pages/AAC_Forum_Paulo_Freire_juillet_2022.pdf)

Proposition de communication d'atelier au Forum social de l'éducation : <https://forum-social-de-leducation-paulo-feire.jimdosite.com>

Remise des propositions au plus tard pour fin décembre 2020

**Dates :** Colloque (16 et 17 septembre 2021) ;  
Forum social de l'éducation (18 et 19 septembre 2021)

**Lieu :** Paris

**Infos :** [jose.reyes@inspe-paris.fr](mailto:jose.reyes@inspe-paris.fr) - <https://forumfreire2020.sciencesconf.org/>



## Centres régionaux



### BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400  
Nivelles • 067.21.89.91

### BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000  
Bruxelles • 02.557.88.35

### CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000  
Charleroi • 071.31.22.56

### DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590  
Ciney • 083.21.24.51

### HAINAUT CENTRE

#### La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100  
La Louvière • 064.23.80.20

#### Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000  
Mons 065.35.39.63

### HAINAUT OCCIDENTAL

#### Tournai:

av. des États-Unis, 10 Bte 8 - 7500  
Tournai • 069.88.07.64

#### Ath:

rue de Gand, 28 - 7800  
Ath • 068/84.34.31

#### Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700  
Mouscron • 056.33.48.68

### LIÈGE-HUY-WAREMME

#### Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000  
Liège • 04.232.61.61

#### Huy:

av. Albert 1<sup>er</sup>, 6 - 4500  
Huy 085.21.11.33

### LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700  
Arlon • 063.21.87.33

### NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000  
Namur • 081.22.68.71

### VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800  
Verviers • 087.33.77.07

### CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700  
Eupen • 087.59.46.30



Il y a les géants qui naissent de minuscules graines emportées par le vent ; solides chênes ici, offrant de l'ombre à la cour, un abri à l'oiseau et une chanson au poète. Ailleurs, ce sont séquoias filant comme des flèches à l'assaut du ciel, sages baobabs bien assis sur le sable ocre ou cimes enchevêtrées de la canopée. Et puis tous les improbables, mélèzes tordus sur un bout de rocher, palétuviers enjambant l'eau, innombrables petits rabougris aux racines vaillantes, ceux qui tiennent bon dans la tempête, qui survivent étouffés le long des autoroutes, et ce palmier au loin, qui dit l'oasis, qui dit la vie. Il y a aussi ceux que l'on plante, promesses de fruits à savourer, de forêts enchantées. Silhouettes familières, ils cachent pourtant bien des mystères et les scientifiques commencent à peine à découvrir la façon dont ils communiquent. Arbres nos discrets compagnons de la planète est le sujet du reportage photo de ce numéro.

Françoise LAURENT